Projet de

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

NORMANDIE
Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes

CAHIER 4 : PLAN D'ACTIONS
et dispositif de suivi et évaluation

SOMMAIRE

A. Méthode d'élaboration du plan d'actions----------5

B. Le plan d'actions----------11

Axe 1 : Améliorer la performance thermique des logements et réduire la facture énergétique des habitants----------12

Objectif opérationnel 1 : Dynamiser la rénovation de l'habitat----------12

Objectif opérationnel 2 : Lutter contre la précarité énergétique----------14

Objectif opérationnel 3 : Soutenir et animer la filière locale de l'écorénovation----------16

Axe 2 : Développer des services et solutions de mobilité diverses favorisant la réduction des déplacements, les alternatives à la voiture individuelle et le développement de pratiques multimodales par les habitants et les touristes----------18

Objectif opérationnel 1 : Développer des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle pour les habitants----------18

Objectif opérationnel 2 : Favoriser les modes actifs----------20

Objectif opérationnel 3 : Diversifier le mix énergétique de la mobilité----------23

Objectif opérationnel 4 : Favoriser la mobilité touristique durable pour accéder au territoire et s'y déplacer----------26

Objectif opérationnel 5 : Limiter les besoins de déplacement----------28

Objectif opérationnel 6 : Favoriser la mobilité durable au sein des collectivités----------30

Axe 3 : Mettre en œuvre des services publics de haute qualité environnementale--------32

- Les bâtiments publics 32

Objectif opérationnel 1 : Améliorer la gestion de l'énergie et rénover les bâtiments publics-----32

Objectif opérationnel 2 : Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics-------36

- Les réseaux publics 37

Objectif opérationnel 1 : Optimiser l'efficacité énergétique des réseaux d'eau et d'assainissement----------37

Objectif opérationnel 2 : Optimiser l'éclairage public----------39

Objectif opérationnel 3 : Adapter les réseaux de distribution d'énergie à la transition énergétique et créer des réseaux de chaleur----------41

- La gestion des déchets 43

Objectif opérationnel 1 : Développer la valorisation des déchets organiques----------43

Objectif opérationnel 2 : Optimiser la valorisation des déchets résiduels----------45

Objectif opérationnel 3 : Mettre en œuvre une politique de prévention des déchets----------47

Objectif opérationne 4 : Améliorer l'efficacité de la collecte et du tri----------49

Axe 4 : Favoriser la transition énergétique des activités économiques, impulser le développement de nouvelles filières et promouvoir les circuits courts----------53

53

Objectif opérationnel 1 : Promouvoir un tourisme durable----------53

Objectif opérationne 2 : Soutenir le commerce de proximité et les circuits courts----------54

Objectif opérationne 3 : Promouvoir l'écologie industrielle et l'efficacité énergétique des entreprises----------58

Objectif opérationne 4 : Renforcer ou développer les filières économiques locales----------60

Ax 5 : Valoriser les ressources locales et développer l'économie circulaire pour réduire la dépendance énergétique du territoire——————————————————61

Objectif opérationne 1 : Développer la filière bois-énergie----------61

Objectif opérationnel 2 : Développer la production d'énergie solaire----------64

---------- 64

Objectif opérationnel 3 : Impulser une démarche collective sur la méthanisation avec les acteurs locaux----------67

Objectif opérationnel 5 : Développer l'économie circulaire----------68

Axe 6 : Développer la résilience du territoire face au changement climatique par la préservation des ressources, des espaces naturels et de la biodiversité——————————69

Objectif opérationnel 1 : Promouvoir un urbanisme durable et lutter contre l'étalement urbain69

Objectif opérationnel 2 : Prévenir les risques naturels----------72

Objectif opérationnel 3 : Mettre en œuvre une gestion durable de l'eau----------75

A supprimer ! valideé----------77

Objectif opérationnel 4 : Promouvoir le stockage de carbone----------77

Objectif opérationnel 5 : Préserver la biodiversité----------80

Objectif opérationnel 6 : Promouvoir une agriculture durable----------83

Axe 7 : Impulser une dynamique locale de transition énergétique entraînant progressivement des actions individuelles ou collectives de la population et des acteurs locaux——————————————————————————————84

Objectif opérationnel 1 : Sensibiliser les habitants et acteurs locaux----------84

Objectif opérationnel 2 : Impulser et entretenir la mobilisation locale autour du PCAET----------87

C. Synthèse des 17 actions-phares——————————————————————————88

D. Synthèse des coûts et moyens——————————————————————————89

a) Coûts d'investissement et de fonctionnement (hors moyens humains)----------89
b) Moyens humains 89
c) Bilan des coûts et mise en perspective 90

E. Dispositif de suivi et évaluation——————————————————————————91

a) Réalisation des actions 91
b) Suivi des indicateurs environnementaux 92

c) Pilotage adopté 93

A. Méthode d'élaboration du plan d'actions

Le plan d'actions a été élaboré selon la démarche suivante :

1. Concertation : Mobilisation et recueil des contributions des élus, la population et les acteurs du territoire

- <u>6 ateliers participatifs</u>

6 ateliers participatifs avec les acteurs locaux ont été organisés de novembre 2018 à janvier 2019.

Objectif : recueillir des propositions d'actions, présenter des solutions possibles par des témoignages d'acteurs locaux ou d'intervenants extérieurs.

Déroulement des réunions :

- Présentation des principaux enseignements du diagnostic PCAET sur la thématique
- Travail collectif sur les actions déjà menées, les freins, les pistes d'actions pour le PCAET
- Retour d'expériences et témoignages

Programme des ateliers et bilan des participations

Atelier	Thématiques de co-construction des pistes d'actions	Interventions	Participants
Habitat	Rénovation thermique des maisons individuelles Rénovation thermique des logements collectifs Développement de la filière éco-rénovation	L'Espace Info Energie du Calvados : service de conseil aux habitants sur la rénovation thermique de l'habitat La Maison de la rénovation de l'agglomération Seine-Eure : un exemple de politique territoriale de la rénovation énergétique Les charpentiers du Pays d'Auge : la rénovation thermique des maisons à architecture traditionnelle	6 élus 2 acteurs locaux 11 partenaires institutionnels ou acteurs-ressources
Mobilité	Modes actifs Véhicules alternatifs Déplacements domicile-travail Desserte ferroviaire	CC Pont-Audemer Val de Risle : le projet de Pôle mobilité Risle Pays d'Auge Caen-la-Mer : l'accompagnement aux plans de déplacement d'entreprises Le Plan Global de Déplacements de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (44)	4 élus 7 acteurs locaux ou EPCI voisins 4 partenaires institutionnels ou acteurs-ressources
Agriculture et énergies renouvelables	Bois-énergie Méthanisation Photovoltaïque	Conseil départemental du Calvados : Le plan de gestion durable des haies bocagères : valoriser les ressources bois-énergie tout en les préservant. Biomasse Normandie : l'intervention des collectivités dans les projets de méthanisation, retour d'expérience sur le projet d'unité de méthanisation porté par le groupement d'agriculteurs Agrigaz à Vire Chambre d'agriculture du Calvados : usages et opportunités de l'énergie solaire en agriculture Témoignage de la ferme Gaugain sur ses installations solaires thermique et photovoltaïque	9 élus 4 acteurs locaux (dont agriculteurs-élus) 7 partenaires institutionnels ou acteurs-ressources
Commerce	L'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables (dont photovoltaïque) dans les petits commerces L'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables dans les grandes surfaces La sensibilisation des consommateurs (prévention des déchets, produits bio, locaux, mobilité…)	Super U Dozulé : Témoignage sur les actions d'efficacité énergétique, prévention des déchets et sensibilisation des consommateurs d'un supermarché Témoignages de commerçants du territoire CCI Caen Normandie : Présentation du dispositif « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » de l'Ademe	8 élus 4 commerçants 3 partenaires institutionnels ou acteurs-ressources
Tourisme	Efficacité énergétique des bâtiments/ENR Sensibilisation des touristes	Centre de vacances CPCV Normandie de Houlgate : témoignage sur la mise en œuvre et l'animation du label « Clé verte » Ademe : Présentation et retour d'expériences sur l'Ecolabel européen pour les services d'hébergement touristique et de camping	4 élus 12 acteurs locaux : hébergeurs touristiques, Union commerciale… 9 partenaires institutionnels ou acteurs-ressources
Ecologie industrielle (Zone d'activités de Dives-sur-Mer)	Réaliser des économies d'énergie dans l'entreprise L'écologie industrielle : réaliser des économies d'énergie en mutualisant	Ademe et CCI : Présentation du dispositif « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » et « Qu'est-ce que l'écologie industrielle ? » Arconic : témoignage sur l'audit énergétique et les actions menées en matière d'efficacité énergétique	4 élus 6 entreprises de la ZA 5 partenaires institutionnels ou acteurs-ressources

Bilan des ateliers : les ateliers ont réuni 82 participants *dont 22 élus, soit* 15 à 25 participants par atelier. Ils ont permis de recueillir 250 pistes d'actions priorisées.

- <u>5 rencontres individuelles</u>

En complément des ateliers, des rencontres ont été organisées :

- Avec les délégataires de l'assainissement : Veolia et SAUR. Objectif : quels enjeux liés à la transition énergétique identifiés sur le réseau d'assainissement qu'ils exploitent sur le territoire de NCPA ?
- Avec les principales industries : Arconic, ACGB, Calcia, Terreal. Objectif : quelles actions menées ou en projet sur la transition énergétique ? Quelles synergies possibles avec le territoire ?

- <u>Une animation ludique et pédagogique pour les scolaires permettant de faire connaître au grand public la démarche PCAET</u>

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, la Communauté de communes a voulu sensibiliser les jeunes publics, mais aussi tous les habitants du territoire intercommunal.

Toutes les classes de CM1-CM2-6ème de l'ensemble des écoles et collèges du territoire de la Communauté de communes ont participé à une visite de l'exposition "2050" entre janvier et mars 2019.

Cette exposition ludique et pédagogique, préparée par le SDEC ENERGIE (Syndicat départemental d'énergie du Calvados), a été choisie par la Communauté de communes pour sensibiliser les enfants à l'impact de nos modes de vie sur nos consommations d'énergie. Autrement dit engager les jeunes dans la transition énergétique.

Elle a d'abord été installée au collège de Dives-sur-Mer, puis à la bibliothèque de Merville-Franceville et enfin au collège de Dozulé.

Dotés d'un carnet de bord, les enfants se sont projetés en 2050 en choisissant d'être citoyen ou élu. Autour de trois thématiques (Énergie, Habitat, Mobilité) ils ont fait des choix de production et de stockage de l'énergie mais aussi de nouveaux moyens pour se loger, se déplacer, transporter les marchandises. Ils ont découvert ainsi les actions de la vie quotidienne pour réduire sa consommation d'énergie.

Une visite a également été organisée pour les élus et 2 visites pour le grand public le samedi 2 février, afin de faire prendre conscience des enjeux du PCAET.

Cette action de sensibilisation a servi de lancement au recueil des contributions de la population pour l'élaboration du PCAET.

- <u>Une plateforme de contribution sur internet pour la population</u>

Un appel à idées a été lancé auprès de la population par le biais d'une plateforme de contribution sur le site internet de la Communauté de communes NCPA du 24 janvier au 31 mars 2019.

Les contributions ont été recueillies à l'aide du formulaire suivant :

Habitat

Se chauffer, s'éclairer, cuisiner, faire fonctionner nos appareils… nos logements représentent 20% des consommations d'énergie du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. La rénovation thermique des logements (isolation, remplacement d'équipements anciens) est la principale solution pour réduire ces consommations d'énergie.

Qu'est-ce qui vous aiderait ou aiderait vos proches à isoler votre logement ? Quelles actions devraient être menées sur notre territoire pour favoriser la rénovation thermique des logements ? Comment pourriez-vous participer ? Que pourrions-nous faire ensemble ?

Mobilité

Aller au travail, à l'école, faire ses courses, se déplacer pour ses loisirs, partir en vacances… nos déplacements ainsi que ceux des visiteurs et touristes représentent un tiers des consommations d'énergie du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. Pour réduire ces consommations, la priorité est de remplacer nos déplacements en voiture par d'autres modes de déplacements plus propres comme la marche, le vélo, le bus et le train, d'optimiser l'utilisation de nos voitures par le covoiturage ou encore d'éviter les déplacements inutiles.

Qu'est-ce qui vous aiderait à laisser votre voiture au garage pour vous déplacer à pied, en vélo, en bus ? Quelles actions devraient être menées sur notre territoire pour favoriser des modes de déplacements plus propres ? Comment pourriez-vous participer ? Que pourrions- nous faire ensemble ?

Consommation

Notre alimentation, nos vêtements, tous nos biens de consommation ont nécessité de l'énergie tout au long de leur cycle de vie, c'est-à- dire pour extraire les matières qui les composent, pour leur fabrication, leur transport, leur utilisation et leur traitement en fin de vie. Par nos choix d'achats individuels, nous pouvons donc contribuer à économiser les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique : en achetant des produits locaux, bio ou de haute qualité environnementale, moins emballés, réutilisables, avec des matériaux recyclés ou recyclables, mais aussi en mutualisant nos biens. Nous pouvons être des « consomm'acteurs » et contribuer à un développement économique local durable.

Qu'est-ce qui vous aiderait à réaliser des achats plus durables ? Quelles actions individuelles ou collectives devraient être menées sur notre territoire pour favoriser des modes de déplacements plus propres ? Comment pourriez-vous participer ? Que pourrions-nous faire ensemble ?

Production d'énergies renouvelables

Moins de 4% de l'énergie consommée par les habitants, collectivités et entreprises de notre territoire est une énergie renouvelable produite localement (essentiellement du bois consommé pour chauffer les logements). Ce que nous dépensons pour notre énergie est donc autant de richesse qui quitte le territoire. Pourtant, notre territoire regorge de richesses inexploitées : le soleil reçu quotidiennement par les toitures des bâtiments, les effluents des élevages bovins ou équins, le bois des haies bocagères, la chaleur du sous-sol… Produire des énergies renouvelables à partir de ces ressources permettrait de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux énergies fossiles importées.

Qu'est-ce qui vous aiderait à produire votre propre énergie avec un chauffe-eau solaire thermique, des panneaux photovoltaïques, une chaudière ou un poêle à bois ou encore une pompe à chaleur ? Quelles actions individuelles ou collectives devraient être menées sur notre territoire pour favoriser la production d'énergies renouvelables ? Comment pourriez-vous participer ? Que pourrions-nous faire ensemble ?

Economie et emplois

De multiples actions locales sont à mener pour réaliser la transition énergétique du territoire : rénover les logements, construire et entretenir des installations de production d'énergies renouvelables, créer de nouveaux services pour se déplacer et consommer autrement… Toutes ces activités représentent des opportunités pour développer les entreprises locales, en créer de nouvelles et ainsi favoriser l'emploi local.

Quelles filières économiques développer, quels types d'emplois créer sur le territoire ? Comment pourriez-vous participer ? Que pourrions- nous faire ensemble ?

Espace d'expression libre

Avez-vous d'autres idées ? Connaissez-vous des initiatives ici ou ailleurs qui vous paraîtraient utiles à faire connaître, intéressantes pour notre territoire ?

9 personnes ont contribué en ligne principalement sur les sujets suivants :

- Mobilité : pistes cyclables, services vélo, aires de covoiturage
- Habitat : aides à la rénovation, récupération des eaux de pluie
- Alimentation : circuits-courts, alimentation, magasin bio/solidaire, vrac
- Déchets : inciter au tri et à la diminution
- ENR
- Eclairage public
- Sensibilisation

2. Sélection et structuration du plan d'actions

L'ensemble des propositions d'actions recueillies dans le cadre des ateliers, des rendez-vous individuels et par le biais de la plateforme de contribution sur internet ont été examinées par la Communauté de communes selon les étapes suivantes :

- Présélection par le comité technique PCAET : présélection des actions à mener dans les 6 ans (2020-2025) dans le cadre du PCAET en tenant compte de la priorisation réalisée en ateliers

- Analyse par les services de la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge :

  - Identification des partenaires potentiels, rencontre des principaux partenaires

  - Consolidation du contenu des actions

  - Estimation des coûts et financements potentiels, des moyens humains nécessaires

  - Proposition d'échéances de réalisation

  - Définition des indicateurs de suivi

- Validation finale par le comité technique PCAET pour inscription dans le projet de PCAET : sur la base des éléments d'analyse des services de la Communauté de communes, et notamment l'évaluation des coûts et moyens nécessaires, le comité technique a arrêté le projet de plan d'actions. Il a identifié des actions-phares : il s'agit d'actions à fort impact que NCPA souhaite mettre en avant dans le cadre de la communication sur le PCAET.

3. Evaluation de l'impact des actions sur l'état initial de l'environnement et définition des mesures correctives

Pour chaque objectif opérationnel et action du plan d'action, l'impact potentiel sur l'environnement a été évalué (voir le rapport d'Evaluation environnementale stratégique du PCAET). Pour les impacts négatifs identifiés, des mesures correctives ont été définies par le Comité technique du PCAET et intégrées au plan d'actions du PCAET.

B. Le plan d'actions

Le plan d'actions est constitué de :

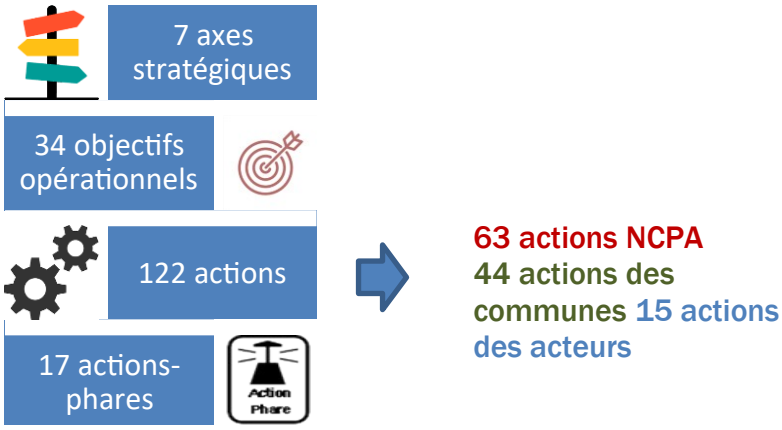

Le rôle de la Communauté de communes est d'animer, de fédérer, accompagner, sensibiliser, communiquer et mettre en œuvre une partie de ce programme. D'autres parties du plan d'actions du PCAET sont portées par des communes ou d'autres acteurs du territoire souhaitant être partenaires du PCAET et s'engager pour la transition énergétique.

Le plan d'actions du PCAET est un programme pluriannuel prévisionnel. Il constitue une feuille de route pour l'action de la Communauté de communes, des communes et des autres acteurs engagés, pour réaliser la transition énergétique et remplir les objectifs stratégiques qui ont été définis dans ce même PCAET.

Des « actions-phares » sont identifiées dans ce plan d'actions : il s'agit d'actions à fort impact, pour la plupart structurantes et fédératrices, que NCPA souhaite particulièrement mettre en avant.

Les coûts prévisionnels sont indiqués uniquement pour les actions menées par la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge. Il s'agit de coûts globaux sans tenir compte des aides financières potentielles.

La mise en œuvre des actions indiquées dans ce plan et les dépenses financières associées devront être confirmées ou précisées chaque année par les organes délibérants concernés (conseil communautaire, conseils municipaux, assemblées générales des associations…).

Les partenaires identifiés pourront évoluer selon l'évolution des activités des acteurs locaux et régionaux, ainsi que des partenariats engagés.

Code couleur :
Rouge : Actions portées par la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

Vert: Actions portées par les communes ou d'autres acteurs

: Actions-phares du PCAET = actions à fort impact que NCPA souhaite mettre en avant dans le cadre de la communication su

Axe 1 : Améliorer la performance thermique des logements et réduire la facture énergétique des habitants

Objectif opérationnel 1 : Dynamiser la rénovation de l'habitat

HAB1.1	Mettre en place une animation et un conseil aux habitants sur la rénovation énergétique par l'Espace France Renov	Action Phare

Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Biomasse Normandie	15869,50 €	x	x

Descriptif de l'action

Etablir un partenariat avec les Espaces Info Energie pour mettre en œuvre les actions suivantes :

- Permanence de conseil sur NCPA dans les points Info 14 pour accompagner les habitants pour la rénovation de leur logement. Ce conseil s'adresse à tous (propriétaires, locataires de maisons ou d'appartements). Le conseil porte sur les écogestes, la rénovation globale voire la construction.
- Informations des professionnels locaux

Les problématiques de l'habitat local seront prises en compte dans le conseil apporté (dont spécificités architecturales du Pays d'Auge ou problématique de retrait-gonflement des argiles).

Puis dans un second temps, les actions suivantes pourraient être ajoutées à la convention : action de communication par thermographie infrarouge ; organisation de visites de sites d'opérations exemplaires pour les particuliers ; sensibilisation des agents des collectivités et acteurs locaux (hébergements touristiques…).

Ces actions pourront cibler à la fois les maisons individuelles et les appartements. En effet, en raison de la forte présence de résidences secondaires dans les immeubles collectifs privés sur le territoire, une approche de rénovation globale des copropriétés est difficile à mettre en place. La rénovation thermique par l'intérieur des appartements sera donc privilégiée.

Des actions spécifiques (réunion publique, groupement d'achat de particuliers auto rénovateurs) pourraient être organisées par la suite notamment sur la promotion des éco matériaux ou les problématiques patrimoniales spécifiques du Pays d'Auge, en lien avec le CAUE.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants du territoire (résidences principales)
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de RDV particuliers Nombre d'animations Performance énergétique des habitations rénovées MWh économisés sur le territoire Gaz à effet de serre évités	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Emplois filière bâtiment

HAB1.2	Participer au programme régional du Chèque éco-énergie et aller vers la mise en place d'une plateforme locale de la rénovation énergétique sur le territoire			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Région Normandie en lien avec France renov	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

En signant la charte régionale du Chèque éco-énergie, NCPA s'est engagée à relayer le dispositif auprès des habitants et acteurs locaux et à promouvoir des rénovations énergétiques de niveau BBC (globale ou par étapes).
Sur la base de cet engagement et des autres actions déployées en faveur de la rénovation énergétique (Espaces Info Energie, OPAH…), l'objectif est d'aller progressivement vers la création d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique, c'est-à-dire une animation locale articulant l'action des différents intervenants (Espace Info Energie, filière bâtiment, bailleurs sociaux, agences immobilières, banques…)

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants du territoire
Indicateurs de suivi	***Impact climat air énergie***	***Autres bénéfices attendus***
Nombre de demandes de chèques énergie Nombre de chèques énergie attribués Nombre d'acteurs locaux partenaires de NCPA pour la rénovation de l'habitat (évaluation de la dynamique)	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Emplois filière bâtiment

HAB1.3	Accompagner la rénovation énergétique du parc privé, avec notamment le dispositif du Chèque éco-énergie		
Maître d'ouvrage		*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
RÉGION NORMANDIE	Région Normandie	x	x

Descriptif de l'action

La Région accompagne la rénovation énergétique du parc privé par le biais de plusieurs dispositifs : Chèque éco-énergie, IDEE Action Rénovation énergétique des copropriétés, IDEE Action Rénovation énergétique des logements locatifs sociaux…

Le Chèque éco-énergie, pilier de la politique régionale de rénovation est un accompagnement financier des ménages engagés dans une rénovation globale BBC ou BBC par étapes de leur logement. Ce dispositif repose sur le principe d'une chaîne d'acteurs de confiance répartis en 3 pôles de compétences (pôle audit et conseil, pôle travaux, pôle finances) qui accompagnent les ménages à chaque étape de leur projet. La structuration d'un tel écosystème et le travail de la Région avec les professionnels du bâtiment (CAPEB, FFB) a permis de faire émerger plus d'une centaine de « Rénovateurs BBC ». La chaîne régionale d'acteurs engagés dans la démarche continue aujourd'hui de s'étendre, par le développement de partenariats avec les agences immobilières, les notaires et les centres de formation.

La Région souhaite s'appuyer davantage sur les EPCI dans cette démarche afin de mieux couvrir le territoire régional pour identifier les acteurs du conseil, du financement et les entreprises de rénovation dans les territoires et déployer localement une dynamique d'animation s'appuyant sur le dispositif chèque éco-énergie. La Région propose d'ores et déjà aux collectivités un outil en ligne destiné à la visualisation des acteurs membres de la démarche et au suivi des chantiers.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants
Indicateurs de suivi	***Impact climat air énergie***	
Nombre de demandes de chèques énergie Nombre de chèques énergie attribués	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	

Objectif opérationnel 2 : Lutter contre la précarité énergétique

HAB2.1	Lancer une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)			
Maître d'ouvrage			*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Commune de Dives-sur-Mer	DDTM (ANAH)	Étude : 32 330€ HT	x	x

Descriptif de l'action

Pour accompagner la rénovation des logements privés, un dispositif d'accompagnement ciblant les ménages éligibles aux aides de l'ANAH sera mis en place.
Il comprend :

- Un accompagnement personnalisé en ingénierie technique et financière (diagnostic du logement, relation avec les artisans, mobilisation de l'ensemble des aides existantes…)
- Une aide financière aux travaux apportée par la Communauté de communes

Cette action s'appuiera sur la réalisation d'une étude préopérationnelle permettant d'identifier les problématiques spécifiques de l'habitat sur le territoire (ex : précarité énergétique, insalubrité, accessibilité…) et de cibler l'accompagnement et les aides. Elle devra notamment permettre d'identifier la nécessité d'un accompagnement spécifique des copropriétés : lancée en mars 2022/ restitution de l'étude en septembre 2022.

Les problématiques architecturales spécifiques de l'habitat local seront également prises en compte dans le conseil apporté.

Cette étude alimentera également la CTG (Convention Territoriale Globale), mise en place entre NCPA et la CAF pour une durée de 4 ans qui comprend notamment une dimension logement (indécence et impayés de loyers, parc privé potentiellement indigne, vulnérabilité énergétique)

La phase opérationnelle (suivi et animation) se fera sur 3 ans et commencera fin 2022.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants du territoire éligibles aux aides de l'ANAH (conditions de ressources)
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de logements rénovés	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Réduction de la précarité énergétique

HAB2.2	Mobiliser les bailleurs sociaux en vue de la rénovation thermique de leur parc de logements				
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Normandie Cabourg Pays d'Auge		A préciser	x	x	
Descriptif de l'action					
NCPA cherchera à mobiliser les bailleurs sociaux afin qu'ils s'engagent dans des programmes de travaux ambitieux pour rénover leur parc de logements sur le territoire.					
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*		
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		Bailleurs sociaux		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		*Autres bénéfices attendus*		
Nombre de bailleurs sociaux engagés Nombre de rénovations programmées Nombre de logements rénovés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique		Réduction de la précarité énergétique		

HAB2.3	Accompagner les bailleurs sociaux pour la rénovation de leurs logements			
Maître d'ouvrage			*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Commune de Dives-sur-Mer			x	x
Descriptif de l'action				
La commune de Dives-sur-Mer accompagne les bailleurs sociaux Inolya et 3F immobilière basse seine en vue de la rénovation de logements : IBS : 6M € entre 2022 et 2025 sur 141 logements ; Inolya : E. COTTEAUX et COURLIS, les travaux sont en cours.				
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*	
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		Locataires du logement social	
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*			
Nombre de logements rénovés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique			

Objectif opérationnel 3 : Soutenir et animer la filière locale de l'écorénovation

HAB3.1	Organiser des visites de sites d'opérations exemplaires pour les professionnels de la filière bâtiment			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Biomasse Normandie +SDEC énergie + FIBOIS Normandie		x	

Descriptif de l'action

Dans le cadre de l'animation économique menée par NCPA, organiser des visites de sites d'opérations exemplaires pour les professionnels en partenariat avec l'Espace France renov. Et FIOBOIS Normandie.

A inciter les pro vers l'exemplarité ou aider les artisants de la filière bâtiment ?

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Entreprises de la filière bâtiment
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de participants	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Montée en compétence des professionnels Compétitivité des entreprises locales

HAB3.2	Organiser des formations pour les artisans en vue de leur montée en compétence et de la labellisation RGE			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Chambre des métiers de l'artisanat Région Normandie Association Bâtiment Environnement Normandie	A préciser	x	

Descriptif de l'action

NCPA organisera des formations pour les artisans en partenariat avec les acteurs de la filière bâtiment.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Entreprises de la filière bâtiment
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'artisans labellisés RGE	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Montée en compétence des professionnels Compétitivité des entreprises locales

HAB3.3	Etudier l'opportunité de dédier une partie de la future zone d'activités de Bavent à la filière écorénovation			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2022-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge		Inclus dans le coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de zone d'activités	x	x

Descriptif de l'action		
La possibilité de donner une orientation développement durable à la zone en la dédiant pour partie aux entreprises de la filière éco-rénovation et éco-conception sera étudiée dans le cadre des études de programmation et d'aménagement de la future zone d'activités de Bavent.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Entreprises de la filière bâtiment
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Réalisation de l'étude	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Compétitivité des entreprises locales Synergies entre les entreprises, innovation Création d'emplois

Axe 2 : Développer des services et solutions de mobilité diverses favorisant la réduction des déplacements, les alternatives à la voiture individuelle et le développement de pratiques multimodales par les habitants et les touristes

Objectif opérationnel 1 : Développer des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle pour les habitants

MOB1.3	Dresser un diagnostic des déplacements des habitants de NCPA			
Maître d'ouvrage	*Partenaire potentiel*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Aucame, AURH		x	x
Descriptif de l'action				
Afin d'identifier les solutions de mobilité les plus pertinentes, NCPA dressera un diagnostic des déplacements des habitants par extraction des résultats de l'Enquête ménage déplacements réalisés à l'échelle du Calvados.				
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Acteurs de la mobilité sur NCPA		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*		
Réalisation du diagnostic	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique			

MOB1.4	Aménager des aires de covoiturage			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SAPN/SANEF	A préciser	x	
Descriptif de l'action				
L'emplacement des aires de covoiturage sera défini en s'appuyant notamment sur le diagnostic des déplacements des habitants. En phase aménagement, on veillera à prendre en compte les enjeux de qualité paysagère, d'imperméabilisation des sols, de préservation des stocks de carbone, de végétalisation, etc.				
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*		
Nombre d'aires de covoiturage aménagées	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Lien social Fluidification du trafic routier Réduction des nuisances sonores		

MOB1.5	**Impulser et animer des pratiques vertueuses de déplacement interentreprises sur la zone d'activités de Dives-sur-Mer**			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge			x	x

Descriptif de l'action		
Cette action a pour but d'encourager les modes doux, les transports collectifs et le covoiturage sur la zone d'activités de Dives-sur-Mer. NCPA réalisera un diagnostic des habitudes de déplacement domicile-travail des salariés de la zone afin d'identifier les besoins et les solutions à mettre en place. Celles-ci pourront concerner par exemple des actions sur la qualité des espaces publics de la ZA, le développement de services mutualisés, des actions d'incitation de la part des employeurs… On cherchera à s'appuyer particulièrement sur les sites de plus de 100 salariés pour lesquels un plan de mobilité employeur est obligatoire (3 structures sur la zone).		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Entreprises et salariés de la zone d'activités de Dives-sur-Mer
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'entreprises impliquées. Nombre de salariés bénéficiaires Nombre d'utilisateurs des modes de transports doux et en commun.	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Amélioration du cadre de vie sur la zone d'activités

Objectif opérationnel 2 : Favoriser les modes actifs

MOB2.1	Elaborer un Schéma directeur voies douces à l'échelle de NCPA et aménager des pistes cyclables				Action Phare
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Conseil Départemental, Associations randonneurs et vélos du territoire, Office de tourisme intercommunal, Calvados Attractivité, communes, Cdc attenantes au territoire de NCPA	35 000€TTC	x		

Descriptif de l'action

Le Schéma directeur des voies douces a vocation à définir, à long terme, la politique à mettre en œuvre sur le réseau d'itinéraires cyclables, pédestres, ou d'autres modes doux. Il doit permettre de compléter et sécuriser le réseau existant pour répondre aux usages quotidiens (travail, école, achat…), mais aussi touristiques (connexion entre hébergements, gare, plages, sites touristiques); d'identifier les services vélo à développer (signalétique, stationnement, réparation, location, points accueil vélo…) et les mesures de communication et de formation (écoles, tests de vélos électriques,…) à mettre en place.

Des habitants du territoire pratiquant le vélo et la randonnée seront associés à l'élaboration de ce schéma afin de prendre en compte l'expertise des usagers. Pour cela, il faudra les inviter à participer à un "comité consultatif" sur ce schéma. Demander à Julia.

Ces voies douces seront créées de préférence aux abords des voies de circulation existantes. Un dialogue avec le Conseil départemental sera recherché afin de promouvoir l'intégration des pistes cyclables dans les projets de voiries départementales.

Actuellement le schéma directeur est en cours de finalisation. Il a abouti à une carte globale de toutes les liaisons existantes, les projets des communes et 7 tracés intercommunaux qui font l'objet de 7 fiches actions comprenant tous les détails (estimatif, contraintes environnementales, calendrier prévisionnel, entretien, travaux…). Une fiche action a été jugée prioritaire : l'axe Nord/ Sud. Cet axe permettra de relier le littoral, le pôle équin de Goustranville et Dozulé.

A Savoir que les communes ont été consultés afin de remonter leurs projets d'aménagement de voies douces. Une majorité d'entre elles ont inscrit leurs projets dans le schéma intercommunal. Les projets communaux inscrits dans ce schéma permettent une continuité et une cohérence des aménagements.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Usagers du territoire (habitants, touristes…)
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Réalisation effective du diagnostic Km de voies réalisées, Retours des utilisateurs sur les voies existantes (fichiers de suivi de réclamations)	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Amélioration du cadre de vie Attractivité touristique Sécurité routière

MOB2.2	Aménager des pistes et stationnements cyclables		
Maître d'ouvrage	*Descriptif de l'action*	*Echéance de mise en œuvre*	
Communes		*2020-2025*	*2025-2030*
Dives sur Mer NORMANDIE	Partenariat avec le CD14 pour la réalisation d'un tronçon de la véloroute (rue de l'avenir/ port de pêche) : Réalisée en 2020. 2021-2022 : Réalisation d'un schéma directeur des mobilités douces par la commune. Objectif : relier les différentes polarités de la commune. Total des aménagements projetés : 8980ml. 2022-2030 : Aménagement des pistes cyclables	x	x
CABOURG	2021-2022 : Réalisation d'un schéma directeur cyclable de la ville par la commune 2022-2030 : Aménagement des pistes cyclables	x	x
VILLE DE Houlgate	2021-2022 : Réalisation d'un schéma directeur cyclable de la ville par la commune 2022-2030 : aménagement des pistes cyclables	x	x
Dozulé	Création de stationnements vélo Place du Haras et au Jardin public (2019) fait 2021-2022 : Réalisation d'un schéma directeur voies douces par la commune 2022-2030 : aménagement des pistes cyclables	x	x

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, résidents secondaires, visiteurs et touristes, entreprises, collectivités…

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Km de pistes cyclables aménagés Nombre de stationnement vélo aménagés	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique

MOB2.3	Créer des bornes de recharge pour vélos électriques aux abords des voies cyclables			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*		
		2020-2025	2025-2030	
SDEC ENERGIE	Conseil départemental	x		
Descriptif de l'action				
Le SDEC ENERGIE envisage d'apporter un nouveau service pour les touristes à vélo en développant des bornes de recharge pour vélos électriques aux abords des principales voies cyclables touristiques.				
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, résidents secondaires, visiteurs et touristes, entreprises, collectivités…		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*		
Nombre de bornes de recharge publiques vélos	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Cadre de vie (développement des services à la population)		

MOB2.4	Favoriser les modes de transports alternatifs et durables			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge			x	x
Descriptif de l'action				
NCPA souhaite favoriser les déplacements doux et durables à l'ensemble de sa population et en particulier les populations les plus vulnérables (jeunes, personnes âgées) pour les trajets du quotidien mais aussi les trajets domicile/travail tout en favorisant l'intermodalité. NCPA souhaite également favoriser les déplacements doux et durables pour sa population touristique. NCPA étudie les différentes opportunités de transports doux en cohérence avec son futur schéma directeur cyclable ainsi que les transports alternatifs (autopartage, covoiturage, navettes touristiques …) pour compléter les besoins en mobilités sur le territoire.				
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Populations, entreprises et salariés du territoire		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*		
	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Amélioration du cadre de vie, réduction d'émissions polluantes et économies d'énergie, amélioration du cadre de vie		

Objectif opérationnel 3 : Diversifier le mix énergétique de la mobilité

MOB3.1	Consolider le réseau de bornes de recharge électrique publiques du territoire		
Maître d'ouvrage		*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
SDEC ENERGIE		x	

Descriptif de l'action

Le réseau MOBISDEC actuel est constitué de 219 bornes de recharge électriques accélérées et 8 bornes de recharge rapide.

Le SDEC ENERGIE élabore un Schéma directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques. Celui-ci a pour objectif de planifier le développement des infrastructures de recharge en cohérence avec la croissance de l'électromobilité.

A partir d'un état des lieux du réseau d'infrastructures existant, des habitudes des électromobiles, des modalités de déplacement des habitants, il s'agira de scénariser l'impact sur le réseau de bornes MobiSDEC de l'évolution des pratiques, des besoins, de la réglementation ou encore du développement des autres infrastructures publiques et privées. Le schéma fixera les axes de développement prioritaires, les objectifs à atteindre (nombre de bornes, type de recharges, développement de nouveaux services…) et les moyens pour y parvenir.
Echéance : 2022

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, résidents secondaires, visiteurs et touristes, entreprises, collectivités…

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Réalisation de l'enquête	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique

MOB3.2	Développer des stations hydrogène à proximité du territoire		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
SDEC ENERGIE	Union Européenne, Région Normandie, Ademe	x	x
Descriptif de l'action			
Dans le cadre du programme de mobilité hydrogène normand (EAS Hymob), le SDEC ENERGIE prévoit la réalisation de 2 stations hydrogène situées à proximité du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge : à Pont-l'Evêque et à Caen. 3 stations supplémentaires devraient être déployées dans le Calvados afin de compléter le maillage. Des réflexions sont en cours afin d'aller vers la production d'hydrogène vert.			
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*	
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, résidents secondaires, visiteurs et touristes, entreprises, collectivités…	
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*	
Nombre de stations hydrogène sur ou à proximité du territoire	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Cadre de vie (développement des services aux entreprises et, à terme, à la population)	

MOB3.3	Promouvoir la création d'une station hydrogène sur le territoire de NCPA		
Maître d'ouvrage		*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge		x	x
Descriptif de l'action			
La Communauté de communes souhaite l'implantation d'une station hydrogène sur son territoire, dans le cadre d'un portage qui reste à définir.			
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*	
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, résidents secondaires, visiteurs et touristes, entreprises, collectivités…	
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		
Nombre de stations hydrogène créées	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique		

MOB3.4	Développer la mobilité GNV (gaz naturel véhicule)		
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge	SDEC ENERGIE, GRDF		x

Descriptif de l'action		
NCPA favorisera le développement de stations GNV dans l'optique d'un maillage du réseau routier, en lien avec l'émergence de la filière ou d'éventuels projets locaux (unité de méthanisation, projets de sociétés de transports…).		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Entreprises, collectivités…
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	
Nombre de stations GNV créées	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	

Objectif opérationnel 4 : Favoriser la mobilité touristique durable pour accéder au territoire et s'y déplacer

MOB4.1	Faire de la gare de Dives-Cabourg un pôle multimodal pour les déplacements touristiques				Action Phare
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Région, Dives-sur-Mer	Difficile à chiffrer	x	x	

Descriptif de l'action

Sur le site de la gare de Dives-Cabourg, sera proposée une offre de mobilité diversifiée reliée aux hébergements et aux équipements touristiques du territoire :

- Vélo : pistes cyclables, stationnement vélo, service de location de vélo…
- Marche : qualité de l'espace public
- Voiture : véhicules autonomes, bornes de recharge
- Bus : modification des circuits en été pour desservir les campings et centres de vacances
- Navettes à cheval reliant la plage aux quartiers et villages

Compte-tenu de la localisation du site en front de mer, les choix d'aménagement devront particulièrement tenir compte du risque de submersion marine.

Nb : à savoir que ce pôle est intégré dans le schéma directeur des mobilités douces

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, touristes, visiteurs
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de services/infrastructures disponibles au pôle multimodal Nombre d'usagers du pôle multimodal	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Attractivité touristique Cadre de vie – nouveaux services

MOB4.2	Mettre en place des solutions saisonnières de déplacements touristiques alternatives à la voiture				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Office de tourisme de Normandie Cabourg Pays d'Auge	NCPA Région Normandie Normandie Trait	A préciser	x	x	
Descriptif de l'action					
Modifier les circuits de bus verts en été pour desservir les campings et centres de vacances Etudier la faisabilité de mettre en place des navettes à cheval reliant la plage aux quartiers et villages en été et des navettes maritimes électriques entre les plages Informer les hébergeurs touristiques sur les services liés au vélo (Ex : services de mise à disposition de vélos dans les hébergements touristiques) Communication vers les hébergeurs et les touristes par l'office de tourisme					
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		Habitants, touristes, visiteurs		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		*Autres bénéfices attendus*		
Nombre de solutions développées	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique		Fluidification du trafic routier en période touristique Réduction des nuisances sonores		

MOB4.3	Intensifier les échanges avec la Région Normandie afin d'améliorer la desserte du territoire par les transports en commun				
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Région Normandie	0€	x	x	
Descriptif de l'action					
Les déplacements touristiques entrants et sortants du territoire pèsent très lourd dans le bilan énergétique de NCPA. Ils sont essentiellement réalisés en voiture, l'avion arrivant en 2e position en termes d'impact. NCPA dispose de peu de leviers d'action pour agir sur ces déplacements. C'est pourquoi NCPA souhaite intensifier le dialogue avec la Région afin de revaloriser la desserte en train et en bus pour les déplacements touristiques mais aussi les déplacements quotidiens. La Région fait actuellement une révision de ses dessertes en bus afin d'améliorer l'efficacité de ses derniers. Dans le cadre de la Révision de ses dessertes NCPA souhaite que les lignes concernant la Zone d'activité soient mieux desservies pour permettre aux actifs une plus grande utilisation des transports pouvant les mener directement à leur lieu de travail. En cours					
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		Habitants, touristes, visiteurs		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		*Autres bénéfices attendus*		
Fréquence de la desserte ferroviaire Nombre d'actions d'amélioration de la desserte bus	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique		Attractivité touristique		

Objectif opérationnel 5 : Limiter les besoins de déplacement

MOB5.1	Création d'espaces de travail partagé			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Région Normandie, Europe, Département		x	
Dozulé			x	
Bavent		500 000€TTC	x	
Dives			x	
Victot-Pontfol			x	
Cabourg			x	
Merville Franceville			x	

Descriptif de l'action		
NCPA souhaite mailler le territoire en espaces de travail partagé/tiers-lieux pour promouvoir le télétravail. Un espace sera créé dans le cadre du projet global d'aménagement de la future zone d'activités économiques de Bavent, dans les bâtiments du site dit de l'Arbre Martin. Ce lieu comprendrait une pépinière d'entreprises, des espaces de travail partagés, des salles de formation et des bureaux individuels.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, salariés en télétravail, entreprises
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'utilisateurs	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Fixation de créateurs d'entreprises sur le territoire et captation des télétravailleurs.

MOB5.2	Développer le télétravail au sein des services de NCPA			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge			x	

Descriptif de l'action		
Une expérimentation a été menée sur différents types de poste avant d'être étendue le cas échéant. Le but étant de permettre aux agents de pouvoir : • Travail à distance et de diminuer les déplacements en véhicules et donc de réduire les émissions carbones • Répondre à la crise COVID et donc aux mesures sanitaires • De réduire le coût des déplacements des agents notamment aux vues du prix du carburant L'expérimentation ayant aboutie à des résultats positifs le télétravail s'est donc développé au sein de NCPA avec un matériel mis a à disposition pour les agents (Visio, Teams, ordinateurs, utilisation d'un VPN avec une connexion à distance…). Cette action est réalisée et toujours en cours.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☒Branche énergie	Agents de NCPA
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'agents pratiquant le télétravail Nombre de journées réalisées en télétravail	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Amélioration des conditions de travail des agents

Objectif opérationnel 6 : Favoriser la mobilité durable au sein des collectivités

MOB6.1	Organiser des formations à l'écoconduite			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Centaure SDEC énergie	A préciser	x	

Descriptif de l'action

Des formations à l'écoconduite seront organisées pour les agents communautaires sur routes dangereuses. Les formations démarreront à partir de 2022 et finiront en 2025. Les objectifs sont les suivants :

- D'optimiser l'empreinte carbone de l'établissement,
- Réduire le cout global du cout de possession du parc de véhicule,
- Diminuer les risques d'accident dans le cadre des déplacements

2022 : Le SDEC énergie est en réflexion sur l'opportunité de proposer une formation écoconduite. Un groupe de travail va être créé pour approfondir l'opportunité et la faisabilité de mutualiser des formations éco-conduite, composé du SDEC ENERGIE et de 2 EPCI volontaires : Pays de Falaise (retour d'expérience sur son groupement d'achat) et Bayeux Intercom (qui se lance de l'élaboration d'un Plan de Déplacement d'Administration). Ainsi cette réflexion pourrait être l'occasion pour NCPA de formation à l'écoconduite.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Agents de NCPA
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'agents formés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Sécurité et bien être des agents. Réduction du coût d'usage des véhicules

MOB6.2	Acheter des véhicules alternatifs			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SDEC ENERGIE	2 véhicules NCPA électriques 1 Dozulé et 1 à Dives-sur-Mer	x	

Descriptif de l'action

En 2021 NCPA ainsi que les communes de Dives-Sur-Mer et Dozulé ont acheté des véhicules électriques dans leur parc automobile. Les objectifs sont les suivants :

- D'améliorer l'empreinte carbone
- De diminuer les coûts liés à l'énergie fossile
- Augmenter la part des modes de déplacements alternatifs

A terme, un achat groupé de véhicules alternatifs entre collectivités pourrait être envisagé. Pour cela, le SDEC énergie participe au groupement de commande afin de faciliter l'achat des véhicules électriques des différentes collectivités.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Agents de NCPA et Dives-sur-Mer
Indicateurs de suivi	***Impact climat air énergie***	***Autres bénéfices attendus***
Pourcentage de véhicules électriques ou à carburant alternatif Nombre de bornes électriques	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Réduction des nuisances sonores

Axe 3 : Mettre en œuvre des services publics de haute qualité environnementale

➢ Les bâtiments publics

Objectif opérationnel 1 : Améliorer la gestion de l'énergie et rénover les bâtiments publics

TPUB1.1	Animer une démarche collective d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics avec les communes du territoire			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge /SDEC ENERGIE	Collectivités impliquées : Dozulé, Gonneville-en-Auge, Ranville, Amfreville, Bavent, Escoville, Merville -Franceville-Plage et CdC NCPA		x	

Descriptif de l'action

La Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a passé une convention de partenariat avec le SDEC ENERGIE pour la réalisation d'un diagnostic énergie intercommunal. Celui-ci a permis d'impulser une démarche collective d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics les plus énergivores sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. 10 communes sont aujourd'hui accompagnées dans cette démarche.

A la suite de ce diagnostic énergie intercommunal, plusieurs communes ont souhaité réaliser des audits énergétiques de leurs bâtiments en vue d'établir des scénarios de travaux de rénovation énergétique et d'en évaluer les coûts prévisionnels.

Les audits suivants ont été demandés par les collectivités volontaires :

Bâtiment	Localisation
1. Ecole primaire (ancien bâtiment)	Bavent
2. Ecole primaire (nouveau bâtiment)	Bavent
3. Ecole maternelle	Bavent
4. Salle omnisport	Bavent
5. Ecole élémentaire "Des quatre vents"	Amfréville
6. Salle polyvalente "Georges Brassens"	Amfreville

Également, la Communauté de Communes a demandé la réalisation d'audits énergétiques dans douze bâtiments intercommunaux :

- Site de l'Arbre Martin à Bavent
- Bâtiment environnement et propreté à Dives-sur-Mer ;
- Espace Sportif Polyvalent à Dives-sur-Mer ;
- Siège administratif à Dives-sur-Mer ;
- Ecoles maternelle Dolto et primaires Unités A et B à Dozulé,
- Centre de loisirs à Dozulé ;
- Gymnase David Douillet à Dozulé ;
- Groupe scolaire Jules Vernes à Escoville ;
- Espace Public Numérique à Gonneville-en-Auge ;
- Pôle Enfance Jeunesse à Merville-Franceville-Plage.

Ces audits énergétiques de bâtiments ont été réalisés par le biais d'un marché porté par le SDEC ENERGIE via le bureau d'études QCS Services, dans le cadre d'une convention qui a été établie entre le syndicat et chaque collectivités bénéficiaires.
Ils répondent au cahier des charges de l'ADEME.

Les audits énergétiques permettent à partir d'une analyse détaillée de fournir des données du bâtiment et de dresser plusieurs scénarios chiffrés et argumentés. Ils doivent permettre au maître d'ouvrage de décider, avec chiffrages, du programme d'interventions nécessaire pour améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Déroulement des audits è en plusieurs étapes :

1. Etat des lieux avec visite du bâtiment ;
2. Enumération d'actions d'améliorations énergétiques ;
3. Elaboration de scénarios de réhabilitation avec une analyse financière.

La Région Normandie a aussi participé à hauteur de 4 492,90 € pour la réalisation des 12 audits de NCPA.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités locales
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'actions réalisées sur la régulation du chauffage Nombre d'actions réalisées sur l'isolation thermique Nombre d'audits réalisés MWh et € économisés	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Emplois

TPUB1.2	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics		
Maître d'ouvrage	*Descriptif de l'action*	*Echéance de mise en œuvre*	
Normandie Cabourg Pays d'Auge et les communes		*2020-2025*	*2025-2030*
Normandie Cabourg Pays d'Auge	La communauté de communes réalisera des audits énergétiques des bâtiments communautaires prioritaires afin de définir un plan de rénovation énergétique de ses bâtiments.	*X*	
Bavent	• Remplacement des éclairages intérieurs énergivores par des LED à la mairie et le restaurant scolaire réalisés. L'entrée de la cantine, la bibliothèque et le gymnase sont en cours en 2022. En 2023 les écoles, la mairie et la cantine seront faites. • Installation de têtes thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs sur l'école élémentaire réalisée en 2020. Concernant l'école maternelle et les logements de fonction de l'école, cela se réalisée en 2022 • Installation d'une régulation sur la chaudière à l'école maternelle réalisé en 2020	*x*	
Dives-sur-Mer	• Ecole maternelle Hastings (2019) : Travaux d'isolation thermique : pose de cloisons et de faux plafonds, remplacement des fenêtres par des fenêtres double vitrage, remplacement d'une chaudière au fuel par une chaudière gaz à condensation. Remplacement des appareils d'éclairage par des éclairages à LED. Action réalisée. • Regroupement sur un seul site des écoles maternelles et déconstruction (2022) du site de l'école LANGEVIN très énergivore • Mairie (2022) : Travaux d'isolation : pose de cloisons et faux plafonds, remplacement des fenêtres par des fenêtres double vitrage. • Centre les Tilleuls : Diagnostic énergétique du bâtiment.	*x*	
Dozulé	• Salle des fêtes : améliorer la régulation du chauffage • Mairie : remplacement des fenêtres (2020). Action réalisée • Logements communaux : isolation thermique des appartements	*x*	
Hérouvillette	• Mise en place d'un suivi des consommations d'énergie à l'école élémentaire : la programmation du chauffage, le changement des faux plafonds, le changement de fenêtres et détecteur de lumière, la vérification des thermostats a été réalisé en 2020 • Changement de système à la cantine et dans l'école élémentaire réalisé en 2022 • Travaux d'efficacité énergétique à l'école maternelle, les fenêtres et les portes sont changés, l'isolation thermique par la pose de « faux plafonds » en cours d'étude.	*X*	
Merville-Franceville	Un diagnostic énergétique de ces bâtiments a été réalisé en 2018 par le bureau d'étude AREHA en vue d'identifier les gisements d'économie d'énergie et d'orienter vers des travaux. Mettre en œuvre les préconisations du bureau d'études, à savoir : • École élémentaire : remplacement de menuiseries, isolation des combles et vide sanitaire, mise en place d'une ventilation double-flux, … • Mairie : remplacement de menuiseries, isolation des combles et vide sanitaire, mise en place d'une ventilation simple flux, et remplacer la production de chauffage	*x*	
Petiville	Rénover la mairie et le logement communal en cours de réalisation en 2022	*x*	

Putot-en-Auge	Etudier la faisabilité de remplacer le système de chauffage de la salle communale et d'isoler les logements communaux	*x*	

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Usagers des bâtiments publics

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Nombre d'audits de bâtiments réalisés Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'une rénovation lourde Nombre d'actions d'efficacité énergétique par typologie (isolation, installations de chauffage, régulation)	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique

TPUB1.3 Proposer l'achat d'électricité verte dans le cadre du groupement d'achat d'énergie

Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
SDEC ENERGIE		x	

Descriptif de l'action

Dans le cadre du renouvellement du groupement d'achat d'électricité qu'il pilote depuis 2015, le SDEC ENERGIE propose désormais aux collectivités 3 possibilités pour acheter de l'électricité renouvelable à partir de 2020 : 50% ENR, 100% ENR, 100% ENR à haute valeur environnementale (pas de dissociation de l'électricité achetée avec sa garantie d'origine + engagement du fournisseur à soutenir le développement de la production d'énergie renouvelable)

Dans le cadre du groupement d'achat 2019, 4 communes du territoire ont déjà opté pour l'achat d'électricité verte (50% ou 100%) pour leurs bâtiments : Amfreville (7 bâtiments), Dives-sur-Mer (44 bâtiments), Gonneville-en-Auge (3 bâtiments), Merville-Franceville-Plage (22 bâtiments)

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de collectivités du territoire ayant choisi un contrat d'électricité verte (50%/100%/100% HQE Nombre de bâtiments concernés Part des consommations d'électricité verte sur l'ensemble des bâtiments approvisionnés par le groupement d'achat	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	

Objectif opérationnel 2 : Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics

TPUB2.1	Effectuer des diagnostics de qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics		
Maître d'ouvrage	*Coût prévisionnel*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge commune d'Hérouvillette commune de Merville- Franceville-Plage	NCPA : 19000€TTC Communes : non précisé	x	

Descriptif de l'action

La surveillance périodique de la qualité de l'air intérieur est obligatoire dans les crèches, écoles maternelles et élémentaires depuis le 1er janvier 2018 et dans les centres de loisirs et établissements du second degré à partir du 1er janvier 2020.

En application de cette réglementation :

- NCPA réalise des diagnostics de qualité de l'air intérieur dans les bâtiments communautaires : 2 écoles maternelles, 4 écoles primaires, 4 Relais assistantes maternelles, 2 centres de loisirs et 2 cantines. Ces diagnostics conduiront à la mise en œuvre de préconisations.
- La commune de Merville-Franceville-Plage étudie la faisabilité d'installer une ventilation double-flux pour l'ensemble des locaux à la suite de l'évaluation des moyens d'aération réalisée en 2018.
- La commune de Hérouvillette réalise des diagnostics de qualité de l'air dans les écoles.

12 bâtiments ayant eu un diagnostic sur la qualité de l'air, la Restitution de ces diagnostics sera le 1er avril 2022.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Jeune public et personnel
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de diagnostics réalisés Nombre de préconisations mises en œuvre	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Amélioration de la santé des usagers et notamment des jeunes enfants

➢ Les réseaux publics

Objectif opérationnel 1 : Optimiser l'efficacité énergétique des réseaux d'eau et d'assainissement

RES1.1	Elaborer et mettre en œuvre un Schéma directeur de l'assainissement				Action Phare
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge	Agence de l'eau Seine Normandie Anciens syndicats et communes maîtres d'ouvrages	1 200 000€TTC pour le schéma directeur hors travaux	X	X	

Descriptif de l'action

Le Schéma directeur de l'assainissement doit prioriser les investissements pour optimises les ouvrages d'assainissement et garantir la qualité du milieu récepteur avec pour enjeu de garantir les eaux de baignades :

- Réalisation des zonages : le zonage actuel couvre une surface de 1168 hectares actuellement mais va être modifié et couvrira 2548 hectares dans le futur schéma directeur d'assainissement après une étude technico- économique comparative. Ce zonage est ajusté en fonction des documents d'urbanisme.
- Développement des réseaux séparatifs pour réduire la présence d'eaux parasites et de sable dans les réseaux pour la protection de la station
- Des aménagements techniques seront faits au sein des stations d'épurations de Dozulé et Cabourg. Ceci permettra de limiter les rejets d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel

Ce schéma sera ensuite mis en œuvre sous la forme d'un programme de travaux priorisés.

Les documents sont en cours de validation auprès de la MRAE depuis avril 2022.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivité
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Programme de travaux élaboré (oui/non) Montant des investissements réalisés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	*Préservation des milieux naturels et des ressources en eau*

RES1.2	Etudier la faisabilité de récupérer la chaleur des collecteurs d'eaux usées			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge	Futur délégataire piscine Ademe		x	x

Descriptif de l'action		
Etudier la faisabilité de récupérer la chaleur des collecteurs d'eaux usées, notamment pour le futur centre aqualudique de Cabourg (cf. action ENR1.4)		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivité
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Etude réalisée	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	

RES1.3	Elaborer un Plan pluriannuel de renouvellement des canalisations d'eau potable		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Commune de Dives-sur-Mer	Agence de l'Eau Seine Normandie	X	X

Descriptif de l'action		
Réalisation d'un diagnostic du réseau d'eau potable en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. L'objectif est de lutter contre les fuites et réduire les prélèvements sur les points de captage et ainsi réduire les consommations d'énergie et préserver les ressources en eau. Cette action est en cours de réalisation. La ville va lancer un schéma directeur des eaux pluviales afin d'éviter de surcharger la station de Cabourg et de comprendre le fonctionnement du ruissèlement de l'eau potable et ainsi de créer des ouvrages hydrauliques. Ce schéma sera en lien avec le schéma directeur d'assainissement d'eau potable de la communauté de commune de NCPA. Cette action est en cours de réalisation.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivité
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Plan pluriannuel élaboré Montant des investissements réalisés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	

Objectif opérationnel 2 : Optimiser l'éclairage public

RES2.1	Accompagner les collectivités pour remplacer les foyers énergivores et les foyers vétustes par des LED et optimiser le fonctionnement de l'éclairage public		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2022	2023-2025
SDEC ENERGIE	Communes		x

Descriptif de l'action		
Le SDEC ENERGIE met en place un nouveau forfait de maintenance de l'éclairage public pour ses adhérents calculé sur la base de l'âge des foyers. En lien avec ce nouveau forfait, le SDEC ENERGIE lance un programme de résorption des foyers vétustes. Une réunion d'information sera organisée à l'attention des communes afin de présenter les différentes solutions d'optimisation de l'éclairage public.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de foyers énergivores/vétustes remplacés Nombre de foyers énergivores/vétustes restants Nombre de foyers LED Nombre de foyers optimisés Nombre de communes présentes à la réunion d'information	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	*Réduction de la pollution lumineuse, préservation de la biodiversité*

RES2.2	Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public et/ou étendre la coupure nocturne		
Maître d'ouvrage	*Descriptif de l'action*	*Echéance de mise en œuvre*	
Communes		*2020-2025*	*2025-2030*
Dives-sur-Mer	• Réaliser un diagnostic du réseau d'éclairage public pour la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement ou la mise en place d'un contrat de performance énergétique en fonction des préconisations de l'étude. Le SDEC a réalisé le diagnostic en 2021, à la suite de ça, la mairie de Dives-Sur- Mer a décidé d'investir 1,4 Million d'euros sur plusieurs années pour la rénovation de l'éclairage public. • Après ce diagnostic la commune a décidé de couper son éclairage de minuit à 5H du matin • Objectif : Réduire les consommations d'électricité - améliorer la qualité de l'éclairage public - financer les investissements par les économies d'énergies et la mobilisation des dispositifs d'aides en cours de réalisation	*x*	*x*
Dozulé	Elargir la coupure nocturne du 15 juin au 30 août. Action réalisée mais changer, car les retours ont déterminé que du 1er juin au 15 août était plus efficace compte tenu des journées qui diminuent. Les coupures se font de 23h à 5h30 du matin en semaine et la nuit de samedi à dimanche 1H à 6H du matin.	*x*	
Hérouvillette	• Réaliser les travaux le programme d'efficacité énergétique préconisé dans le diagnostic réalisé par le SDEC ENERGIE : remplacement de foyers énergivores, armoires, horloges et réseau fils nus réalisés 2020. • Mettre en place et élargir la coupure nocturne de l'éclairage public dans les bourgs d'Hérouvillette et Sainte Honorine (En semaine 22H30 sauf le vendredi et samedi 0H00 et s'allume vers 5h00 ou 6H00) réalisé depuis 2020.	x	

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Usagers
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Action réalisée	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	*Réduction de la pollution lumineuse* *Préservation de la biodiversité*

Objectif opérationnel 3 : Adapter les réseaux de distribution d'énergie à la transition énergétique et créer des réseaux de chaleur

RES3.1	Etudier la faisabilité de développer un réseau de chaleur au sein de la communauté de communes			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge	Biomasse Normandie, Région, Conseil départemental, SDEC ENERGIE Les entreprises du territoire		x	x

Descriptif de l'action

L'étude de faisabilité analysera :

- Les besoins de chaleur sur l'ensemble de la zone d'activités, particulièrement le collège et le lycée
- La faisabilité d'un réseau de chaleur alimenté par la chaleur fatale (chaleur perdue dans le process) de l'usine Arconic et/ou le bois-énergie

La zone de l'Étude reste encore à définir. L'Étude pourrait se faire à l'échelle d'une ville voir de plusieurs villes. Celle-ci permettra d'analyser les différentes opportunités d'énergies à mettre en place au sein de NCPA. à ce titre, la communauté de communes pourra par exemple Impulser la création de chaufferies bois dans les bâtiments privés en organisant des visites de chaufferies bois industrielles/tertiaires pour les entreprises locales.

Dans le cadre d'une newsletter générale à destination des entreprises du territoire, une information sera livrée sur la veille technologique et les ENR, l'efficacité énergétique, les aides financières et dispositif d'accompagnement. Ce volet PCAET de la newsletter devra être abondé par des partenaires comme l'ADEME.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☒Branche énergie	Collectivité
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Etude réalisée	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Dynamique collective au sein de la zone d'activités

RES3.3	Promouvoir le raccordement au réseau de gaz naturel en substitution du fioul lors de la réalisation de travaux de voirie		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
GRDF	Communes et NCPA	X	X

Descriptif de l'action		
Afin de favoriser la substitution du fioul par le gaz naturel, GRDF soutient et aide financièrement les habitants : • Le service marketing de GRDF apporte des éléments : boitage chez les habitants pour informer au moment des travaux de voirie. • Courrier-type proposant : une réduction du prix de raccordement de 50% par GRDF pour les riverains lors de travaux de voirie opérés par les collectivités • Possibilité d'intervenir lors de réunions publiques en mairie pour des travaux de voirie à fort impact ou lors de rencontres spécifiques organisées par l'EPCI afin de promouvoir le remplacement du fioul par le gaz.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'habitants raccordés au réseau de gaz	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Valorisation des infrastructures de réseaux

➢ La gestion des déchets

Objectif opérationnel 1 : Développer la valorisation des déchets organiques

DE1.2	Poursuivre la promotion du compostage individuel et collectif		
Maître d'ouvrage	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et SYVEDAC	NCPA : 10 000€TTC SYVEDAC : 112 000€TTC (4 ans)	x	
Descriptif de l'action			
Dans le cadre du programme local de prévention des déchets 2016-2022, l'objectif est d'augmenter le nombre de composteurs collectifs dans les lotissements en poursuivant les animations chez les particuliers, dans les campings, etc…et la vente de composteurs à tarif préférentiel. Entre 2013 et 2020 : la vente des composteurs est en constante augmentation passant de 69 à 271.			
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*	
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants	
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*	
Nombre de foyers et de sites équipés Volume des ordures ménagères (quantité de déchets détournée)	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique	Qualité des sols	

DE1.3	Mettre en place la collecte des biodéchets				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge	SYVEDAC, Région, ADEME	2,3 millions €	x	x	

Descriptif de l'action

Le paquet économie circulaire européen a ouvert la voie à des évolutions rapides pour certains flux de déchets spécifiques. C'est particulièrement le cas pour les déchets organiques (ou "biodéchets") qui devront être triés à la source dès le 1er janvier 2024 au plus tard (soit par compostage, soit par collecte). NCPA souhaite dominuer la collecte de déchets verts au port à porte.

NCPA étudiera différents scénarii de tri à la source : porte à porte, points de regroupements et/ou compostage de proximité. Pour cela, le SYVEDAC a missionné le bureau d'études Verdicité pour :

- Étudier tous les coûts liés à la mise en place de la collecte de biodéchets
- Le plan de communication à mettre en œuvre afin de sensibiliser les différents acteurs au tri des biodéchets
- Étudier la Valorisation des biodéchets par la méthanisation

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, entreprises… producteurs de déchets du territoire
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Quantité moyenne de biodéchets collectés/valorisés Caractérisation des biodéchets Volume des ordures ménagères Nombres d'équipements : nombres de composteurs domestiques et partagés en place	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Sensibiliser les usagers à la gestion de proximité de ces déchets

Objectif opérationnel 2 : Optimiser la valorisation des déchets résiduels

DE2.1	Optimiser la valorisation énergétique de l'Unité de Valorisation Energétique de Colombelles		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
SYVEDAC	NCPA	X	

Descriptif de l'action

La valorisation énergétique de l'Unité de Valorisation Energétique de Colombelles, qui incinère les déchets résiduels de NCPA, va être optimisée afin de récupérer davantage de chaleur fatale (chaleur perdue dans le process). Cette chaleur permettra de chauffer des serres (3,6 hectares) qui seront implantées à proximité en 2021, mais aussi de chauffer le Centre Hospitalier Universitaire de Caen alimenté par le réseau de chaleur.

2019-2020 : extension du réseau de chaleur vers le CHU
2021 : l'UVE alimente des serres maraîchères pour la production de légumes sous le label bio.
2022 : Action terminée

Secteur(s) d'activités concerné	
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Projet en place et fonctionnel	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique

DE2.2	Réduire les tonnages de déchets enfouis en recherchant des débouchés notamment dans l'industrie			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et SYVEDAC	Région Heidelberg		x	x

Descriptif de l'action

Le centre NORMANTRI est un futur centre de tri des emballages ménagers à vocation interdépartementale qui sera implanté à Colombelles. 13 collectivités locales normandes ont créé la SPL NORMANTRI pour porter le projet ambitieux de maîtriser les coûts économiques et environnementaux du tri. Les emballages recyclables des collectivités seront récupérés et triés par le centre NORMANTRI puis valorisés dans différentes filières de recyclage pour être réutilisés sous d'autres formes. Le centre de tri ne prendra que les déchets des ménages et les déchets assimilés. Les refus de tri feront l'objet d'une valorisation énergétique.

Situation : le centre de tri verra le jour en 2025

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Filière déchets
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Tonnages récupérés et /ou détournés de l'enfouissement	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement d'une économie circulaire

DE2.3	Optimiser la revalorisation et le recyclage des déchets industriels		
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Entreprise ACGB	Communauté de communes – GDE – CHIMIREC – SPA Le chat et la vie …	x	x

Descriptif de l'action

Optimiser la revalorisation et recyclage des déchets suivants :

- Chutes de Nitrile, caoutchouc (vrac)
- Abrasifs en mélange
- Composants cuivre / laiton (vrac)
- Encombrants (Obj : 2 bennes par an maximum)
- Déchets ménagers recyclables & non recyclables
- Consommables papeteries usagées
- Effluents & boues

Secteur(s) d'activités concerné

☐ Résidentiel	☐ Agriculture
☐ Tertiaire	☒Déchets
☐ Transport routier	☒Industrie hors branche énergie
☐ Autres transports	☐ Branche énergie

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Tonnage de déchets valorisés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique

Objectif opérationnel 3 : Mettre en œuvre une politique de prévention des déchets

DE3.1	Créer une zone de réemploi sur le site de gestion des déchets de Périers-en-Auge			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SYVEDAC, Ademe, associations d'économies circulaires (R'Pur, ...)	A préciser	x	

Descriptif de l'action

Une zone de réemploi sera créée sur le site de gestion des déchets de Périers-en-Auge. Une animation du site sera organisée avec les associations locales de l'économie circulaire, dans le cadre du programme local de prévention des déchets 2016-2022.

Le 16 avril 2022 a eu lieu la mise en route de la zone de réemploi. Création d'une association spécifiquement pour le territoire (L'Auguste, Recycleur et Bâtisseur).

Prochain enjeu trouver un local adapté pour faire les ateliers de réparation et la vente des objets récupérés.
En attendant la revente se fait sur les brocantes et marchés des communes du territoire Dives-sur-Mer et Houlgate Notamment

Création d'une boutique en ligne et un site de vente sur la commune de Dives-sur-Mer 2ème semestre 2022

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Population
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Tonnages récupérés sur la zone de réemploi, tonnages valorisés (en tonnes ou en unités) Nombres d'ateliers de customisation et de réparation réalisés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Soutien aux associations de réinsertion sociale Valorisation d'objets réutilisables Nouveau service à la population : permettre à tous d'accéder à des objets de seconde-main.

DE3.2	Lutter contre le gaspillage alimentaire		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
SYVEDAC	NCPA	X	

Descriptif de l'action

- Poursuivre la mise en œuvre d'animations dans les cantines scolaires et extrascolaires dans le cadre du PLDPMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) depuis 2016 il y a un travail avec le Lycée Jean Jooris de Dives sur Mer sur le gaspillage alimentaire
- Accompagner les entreprises dans la lutte contre le gaspillage alimentaire : dans un premier temps, 16 entreprises productrices de déchets alimentaires seront accompagnées par le SYVEDAC. Cette action a été reporté en raison du COVID.
- Etudier l'opportunité de développer un « gourmet bag » sur le territoire auprès des restaurateurs pour réduire le gaspillage alimentaire. Cette action est mise en place en novembre 2021 avec la société Barnabé pour accompagner les restaurateurs les commerçants de bouche caennais à réduire les emballages jetables. Les emballages plastiques sont remplacés par des boîtes en verre.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible (s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Ecoles, centres de loisirs, entreprises, restaurants

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Nombre d'établissements bénéficiant d'une animation Nombre d'entreprises touchées par l'action sur NCPA Etude réalisée	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique

Objectif opérationne 4 : Améliorer l'efficacité de la collecte et du tri

DE4.1	Apporter des solutions complémentaires pour faciliter le tri par les particuliers			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SYVEDAC	300 000€TTC (5 ans)	x	

Descriptif de l'action

NCPA souhaite apporter des solutions permettant aux particuliers de mieux trier les déchets. Pour cela NCPA a mis en place :

- Densification des colonnes de tri
- Mettre à disposition de sacs de pré collecte pour les particuliers.

Cette action est réalisée et fini cette année.

Le Système Cliink qui a commencé en 2019 et dont le contrat s'arrête en mars 2023 ne vas pas être prolongé au motif que le système innovant de boitier pour comptabiliser les bouteilles est trop onéreux.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Population
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Performance de tri du verre. Pourcentage de verre en moins dans les ordures ménagères	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Optimisation du fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique

DE4.2	Fournir des systèmes de tri sélectif mobiles pour les manifestations.

Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SYVEDAC	2700€TTC	x	

Descriptif de l'action

Dans le cadre de l'appel à projet du SYVEDAC sur la prévention des déchets : l'incitation au tri, des systèmes de tri sélectif mobiles seront mis à disposition des manifestations, par exemple Cidre et Dragons, Cabourg mon amour, le jumping….

3 bornes mobiles pour le verre ont été achetées et mises à disposition lors des manifestations. Des bacs de tri et des bacs OM ont été ajoutés pour renforcer le tri.

Cette action a été réalisée

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Population
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Tonnage verre collecté par manifestation Nombre de demandes de bornes mobiles	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	

DE4.3	Etendre le tri à de nouveaux types de déchets

Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et SYVEDAC	Eco-mobilier, éco-organismes, association l'Auguste	A préciser	x	

Descriptif de l'action

NCPA a souhaité étendre sa politique de tri, et pour cela l'objectif est d'améliorer la valorisation des déchets sur :

- Mobilier : mettre en place 2 bennes mobilier supplémentaires dans les déchetteries, 1 benne en plus à Périers, et benne mobilier mise en place sur la déchetterie de Bréville. Cette action est réalisée.
- Lancer une étude de caractérisation des déchets "tout-venant" dans les déchetteries. (60% de déchets valorisables dans les bennes « tout-venant »). Cette action est réalisée.
- Nouvelles filières REP (Responsabilité élargie du producteur) qui porte sur les jouets, articles de sport et outils de bricolage.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Population
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Tonnages récupérés et /ou détournés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement économique Emploi local

DE4.4	Mettre en place l'extension des consignes de tri et optimiser la valorisation des recyclables			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2022	2023-2025
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SYVEDAC, CITEO	A préciser	x	

Descriptif de l'action

L'extension des consignes de tri sera déployée sur le territoire conjointement avec le SYVEDAC et en lien avec la construction d'un nouveau centre de tri qui prendra en charge une grande quantité de tonnage pour un territoire très large.
Missionné par le SYVEDAC, les ambassadeurs du tri passent en porte à porte auprès des différents foyers des communes de NCPA (5 à 6 communes sont ciblées chaque année)

L'action est réalisée depuis octobre 2020 (pour 2021 : +6kg / hab / an de recyclables)

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Population
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Caractérisation des ordures ménagères et du tri sélectif. Tonnage de déchets recyclables collectés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Diminution des tonnages ordures ménagères

DE4.5	Expérimenter les bennes à ordures ménagères bicompartimentées			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Fournisseurs de bennes à ordures ménagères	A préciser	x	

Descriptif de l'action

L'objectif est de réduire les distances parcourues pour la collecte des déchets en collectant conjointement les ordures ménagères et les recyclables. Plusieurs essais ont été réalisés ou sont prévus avec des bennes compartimentées de nouvelle génération. Selon ses résultats, l'expérimentation pourrait conduire à l'acquisition de nouvelles bennes par NCPA dans le cadre du renouvellement.

Test fait mais problèmes d'adaptabilités : bennes trop grosses pour circuler en centre-ville à forte fréquentation touristique, peu adapté aux communes équipées en bac 660 L tri (nécessité de changer pour du 240 L), camion peu adapté pour les agents.

Pas de poursuite sur cette voie.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Service déchets NCPA
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Expérimentation réalisée Nombre de bennes acquises	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Soutien aux associations de réinsertion sociale Valorisation d'objets réutilisables Nouveau service à la population : permettre à tous d'accéder à des objets de seconde-main.

Axe 4 : Favoriser la transition énergétique des activités économiques, impulser le développement de nouvelles filières et promouvoir les circuits courts

Objectif opérationnel 1 : Promouvoir un tourisme durable

ECO1.1	Animer un réseau local des acteurs du tourisme engagés dans une démarche environnementale		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Office de tourisme de Normandie Cabourg Pays d'Auge	Ademe Acteurs d' l'hébergement touristique	X	x

Descriptif de l'action

La mise en place d'une animation locale s'appuiera dans un premier temps sur :

- La réalisation d'un sondage auprès de la clientèle touristique du territoire sur sa sensibilité à la démarche écologique via un cabinet spécialisé
- La mise en œuvre d'une communication valorisant les structures engagées dans une démarche environnementale

Dans un second temps, il sera proposé aux opérateurs touristique' d'hébergement d'aller vers une labellisation ex : Clé Verte ou Ecolabel européen). Concernant' l'Ecolabel Européen, une opération collective et incitative pour les établissements touristiques pourrait être envisagée en partenariat avec l'ADEME.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Hébergeurs touristiques
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'actions de communication Nombre de réunions de mise en réseau Nombre d'opérateurs touristiques impliqués Nombre d'opérateurs labellisés	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Attractivité touristique

Objectif opérationne 2 : Soutenir le commerce de proximité et les circuits courts

ECO2.1	Développer les circuits locaux de distribution			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Chambre d'agriculture, Association Bio Normandie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et d'industrie		x	

Descriptif de l'action		
Favoriser le développement de circuits locaux qui peuvent prendre différentes formes : AMAP, des points de vente de produits locaux en partenariat avec des producteurs locaux l'implantation d'un magasin de vente de produits locaux/bio/vrac, mais aussi la vente de produits locaux dans les circuits traditionnels de distribution déjà présents sur le territoire. Au-delà d' l'alimentaire, la réflexion devra inclure des actions en faveur de l'économie locale au sens large : artisanat, services… 2022 : Mise en place d'une plateforme de marché en ligne « OKOLO-NCPA.fr » pour développer le circuit court au sein du territoire de NCPA ainsi que pour permettre aux agriculteurs locaux de mettre en avant les produits locaux.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Agriculteurs, commerces, consommateurs
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Quantité de production locale (incluant les services e' l'artisanat) vendue sur le territoire	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement économique, emploi Nouveaux services à la population Attractivité touristique

ECO2.2	**Augmenter la part de produits bio et locaux dans les cantines scolaires et extra-scolaires de NCPA**			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Association Bio Normandie Chambre d'Agriculture	A préciser	x	

Descriptif de l'action

Aujourd'hui, les cantines scolaires de NCPA servent :

- 25% de repas bio
- 30% de produits locaux

L'objectif est d'augmenter la part de produits locaux et les produits bio, y compris ceux dont l'appellation se retrouve dans la loi EGALIM. Pour ce faire les cantines scolaires vont passer en régie le 1er janvier 2023 avec pour objectif :

- A horizon 2030 Que les produits distribués dans les repas scolaires soient majoritairement issus de l'agriculture locale (agriculture issue de la Communauté de communes de NCPA).

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Public scolaire et extrascolaire
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Part de produits bio Part de produits locaux	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Permettre aux enfants scolarisé d'accéder à une nourriture bio et locale

ECO2.3	Faciliter la commercialisation des productions locales		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Commune de Dives-sur-Mer	AMAP de l'Estuaire de la Dives	X	
Dozulé	AMAP A DOZ	x	
Merville Franceville	AMAP panier des saveurs	x	

Descriptif de l'action		
La commune va mettre à disposition un local pour l'AMAP de l'Estuaire de Dives (2019). Elle favorise l'installation de producteurs locaux sur les marchés d'approvisionnement de la commune et plus particulièrement ceux qui sont situés sur le territoire de l'intercommunalité : Réalisée en 2020.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Producteurs locaux
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de producteurs locaux touchés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement économique local

ECO2.4	Réalisation d'un travail commun intergénérationnel dans le cadre d'un jardin partagé		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Commune de Dives-sur-Mer	Services techniques de la ville / bénévoles	x	x

Descriptif de l'action
Le jardin intergénérationnel « PARTAGE TON POT'AGE » a été créé dans le but de former un lien entre les personnes âgées, les enfants et les services de la Ville. Grâce au soutien de bénévoles séniors et l'intervention de jardiniers professionnels, les enfants apprennent à jardiner dans le respect du développement durable. Les seniors de plus de 60 ans et les enfants à partir de 8 ans vont former des équipes de trois à quatre personnes, encadrées par un agent du service des espaces verts. Le jardin intergénérationnel est situé à proximité des Halles sur une surface aménagée de plus de 400 m², les participants vont pouvoir cultiver, jardiner.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Producteurs locaux
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de producteurs locaux touchés	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement économique local

Objectif opérationne 3 : Promouvoir l'écologie industrielle et l'efficacité énergétique des entreprises

ECO3.1	Animer une démarche de mutualisation et d'écologie industrielle, notamment sur la zone d'activités de Dives-sur-Mer			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2022-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SYVEDAC	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

Dans le cadre de l'animation économique menée par NCPA, les démarches de mutualisation et d'écologie industrielle seront encouragées.

Dans un premier temps, une démarche sera engagée sur la zone d'activités de Dives-sur-Mer, qui concentre un grand nombre d'activités, sur des thématiques comme les déchets et l'énergie.

Elle s'organisera en 2 étapes :
1/ identifier les besoins de mutualisation sur la zon' d'activités de Dives-sur- er : enquête auprès des entreprises (recensement des besoins, des matières et déchets produits),
2/ mettre en place des actions mutualisées (partage de matériel comme une compacteuse à cartons, mutualisation du transport de courrier, plan de mobilité interentreprise, groupement d'achat d'énergie, bornes de recharge, développement du photovoltaïque…)

Les actions pourront toucher l'écologie industrielle territoriale, mais aussi l'économie de la fonctionnalité, l'éco-conception et l'économie circulaire en général.

En 2022 aura lieu une animation mieux triller dans l'entreprise Dupont.
Le SYVEDAC apportera son appui à la démarche sur la partie déchets.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Entreprises et établissements implantées sur les zones d'activités
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'entreprises impliquées Nombre d'actions de mutualisation menées	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Dynamique collective sur la zone d'activités Développement économique Amélioration du cadre de vie des salariés

ECO3.3	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments d'entreprise		
Maître d'ouvrage	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Entreprise ACGB	35k€ 25k€	x	x

Descriptif de l'action		
L'entreprise s'engage dans la mise en œuvre d'action d'efficacité énergétique de ses locaux administratifs : • Isolation • Remplacement des fenêtres • Remplacement des éclairages néons par Eclairage LED sur plusieurs phases. La 1ère phase a été réalisé. La deuxième phase est en cours de réalisation sur 2022		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	ACGB
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	
Actions réalisées (oui/non)	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	

Objectif opérationne 4 : Renforcer ou développer les filières économiques locales

Soutenir et animer la filière locale de l'écorénovation

Cf. axe 1 – objectif opérationnel 3

Développer la filière bois-énergie

Cf. axe 5 – objectif opérationnel 1

Développer la filière solaire

Cf. axe 5 – objectif opérationnel 2

Ax 5 : Valoriser les ressources locales et développer l'économie circulaire pour réduire la dépendance énergétique du territoire

Objectif opérationne 1 : Développer la filière bois-énergie

ENR1.1	Mettre en place une animation locale de la filière bois-énergie			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Fédération des CUMA Normandie	A préciser	x	

Descriptif de l'action
Une animation locale sera mise en place pour structurer la filière locale bois-énergie. Cette animation doit permettre de coordonner et d'articuler l'ensemble des actions engagées : • Sur l'offre : préservation, développement et valorisation des ressources bois avec les agriculteurs et les collectivités (CUMA) • Sur la demande : impulsion de projets de chaufferies bois • Sur le lien entre l'offre et la demande : faciliter les circuits de commercialisation La problématique de la maîtrise des émissions de polluants sera prise en compte dans toutes les actions liées à la filière bois : en veillant à la performance des installations et la qualité des systèmes de filtrations mais aussi à la qualité du bois.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, collectivités, industries, agriculteurs…
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'actions engagées auprès des différentes cibles	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Développement économique Préservation des haies bocagères et du paysage Préservation de la biodiversité

ENR1.2	Réaliser et impulser la réalisation de plans de gestion durable des haies			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Conseil départemental, Bois Haienergie 14, Fédération des CUMA Normandie		x	x

Descriptif de l'action

Afin de préserver, valoriser et développer les haies bocagères, NCPA agira à 2 niveaux :

- Mise en place d'un plan de gestion des haies pour les abords des chemins gérés par NCPA
- Impulsion d'une démarche groupée de réalisation de plans de gestion de haies dans les exploitations agricoles

Dépend de la gestion des chemins de randonnées

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	NCPA – service environnement Agriculteurs
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Linéaire de haies couvert par un plan de gestion	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	Développement économique Préservation des haies bocagères et du paysage Préservation de la biodiversité

ENR1.4	Créer des chaufferies bois ou des pompes à chaleur dans les bâtiments publics			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et communes	SDEC ENERGIE Ademe, Région, Biomasse Normandie	A préciser	x	x

Descriptif de l'action	
Dans le cadre de la dynamique d'efficacité énergétique impulsée par NCPA et le SDEC ENERGIE auprès des communes (cf. action TPUB1.1), des étude' d'opportunité de chaufferies bois seront réalisées dans les communes suivantes :	
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Chaufferie dédiée pour le futur centre aquatique intercommunal à Cabourg (voire réseau de chaleur avec les bâtiments environnants). Etudier la Faisabilité d'une unité de méthanisation pour chauffer le centre aqualudique
Amfreville	Chaufferie dédiée pour la salle polyvalente et l'école.
Bavent	Des pompes à chaleur dans la maternelle et les logements de fonction. En cours de réalisation en 2022
Bréville-les-Monts	Chaufferie dédiée pour l'école maternelle
Hérouvillette	Chaufferie dédiée pour l'école élémentaire, la cantine
Merville-Franceville	Chaufferie sur réseau technique pour les écoles, la mairie, le gymnase, les ateliers communaux (voire le collège -> réseau de chaleur)

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'études réalisées Nombre de chaufferies réalisées Puissance cumulée des chaufferies bois Production d'énergie annuelle cumulée	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement filière bois Valorisation des haies bocagères

Objectif opérationnel 2 : Développer la production d'énergie solaire

ENR2.1	Créer un cadastre solaire et accompagner les porteurs de projets pour réaliser des installations solaires			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre* 2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge SDEC ENERGIE	Intercommunalités du Calvados Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Normandie Energies, Chambre des métiers et de l'artisanat, Biomasse Normandie…	NCPA : 2800€ sur 3 ans	x	

Descriptif de l'action

En 2019, pour donner suite à la commission consultative pour la transition énergétique, le SDEC et les 16 EPCI composant cette commission (dont NCPA) ont mis en place en le dispositif soleil 14 avec pour but de favoriser le développement solaire sur le territoire. NCPA a souhaité prolonger en signant la nouvelle convention pour une durée de 3 ans (2022-2025), avec cette fois-ci une amélioration du cadastre solaire et un accompagnement des porteurs de projets solaires encore plus important sur le territoire. Une communication régulière sera déployée par NCPA sur son territoire avec l'appui du SDEC ENERGIE.

Elle pourra être complétée par des partenariats et des actions spécifiques à l'attention de certains types d'acteurs, par exemple des visites d'installation photovoltaïque ou des réunions d'information pour les élus, les agriculteurs ou encore les entreprises et zones d'activités.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Particuliers, entreprises, agriculteurs, collectivités…
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de projets simulés sur le site internet Nombre d'installations en projet Nombre d'installations réalisées	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement économique filière solaire Emplois Autonomie énergétique du territoire

ENR2.2	Développer ou favoriser le développement de centrales photovoltaïques au sol				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2022	2023-2025	
Normandie Cabourg Pays d'Auge		A préciser	x	x	

Descriptif de l'action		
Etudier la faisabilité de centrales solaires au sol sur les espaces en friche propriété de NCPA comme l'ancienne décharge de Périers-en-Auge. Impulser la réalisation d'études de faisabilité sur des sites privés comme les anciennes carrières (2 à Touffréville, 1 à Ranville…) Pour la mise en place de panneau solaire, NCPA Doit intégrer dans ses statuts la compétence permettant l'installation des ENR, la production d'ENR et la récupération de cette dernière.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☒Branche énergie	NCPA et entreprises
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'études réalisées Nombre de centrales au sol réalisées Puissance installée kWh produits par an	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement économique Valorisation d'espaces en friche

ENR2.3	Développer des installations solaires en toiture de bâtiments publics			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et communes	SDEC ENERGIE Délégataires assainissement, FEDER, Etat, Région	NCPA (étude centre compostage) = 20 000€	x	x

Descriptif de l'action

NCPA souhaite développer des installations solaires sur ses bâtiments et impulser la réalisation d'installations solaires par les communes.
Dans le cadre de la démarche de diagnostic énergie intercommunal mise en place et animée par le SDEC ENERGIE (cf. action TPUB1.1), les communes ci-dessous réaliseront des études d'opportunité d'installations photovoltaïques.
NCPA mettra en œuvre des actions de communication ciblées vers les communes en lien avec la mise en service du cadastre solaire (cf. action ENR2.1).

Normandie Cabourg Pays d'Auge	Etudier la faisabilité d'installations photovoltaïques en autoconsommation en toiture du centre de compostage de Cabourg et sur les délaissés aux abords des stations d'épuration
Bavent	Etudier la faisabilité de panneaux photovoltaïques sur le gymnase Gustave Frion
Petiville	Etudier l'opportunité d'une installation solaire photovoltaïque en toiture de l'école et la mairie : à voir avec le SDEC
Hérouvillette	Etudier l'opportunité d'une installation photovoltaïque sur l'école élémentaire

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'études réalisées Nombre d'installations réalisées Puissance cumulée des installations photovoltaïques Production d'énergie annuelle cumulée	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Développement filière solaire locale Valorisation du patrimoine bâti

Objectif opérationnel 3 : Impulser une démarche collective sur la méthanisation avec les acteurs locaux

ENR4.1	Impulser un projet de méthanisation collective en partenariat avec le monde agricole et l'industrie ou la Région			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Chambre d'agriculture, GRDF, Biomasse Normandie, SDEC ENERGIE, Région.	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

Des actions d'information et de sensibilisation des élus et agriculteurs locaux seront organisées, par exemple une visite d'installation de méthanisation et une réunion d'information :

- Une première réunion et visite a eu lieu le 26 avril 2022 au sein de l'unité de méthanisation de Cleville.

NCPA souhaite étudier l'opportunité d'une unité de méthanisation afin d'alimenter le centre aqualudique par le biais d'une énergie gazière locale. Cette unité de méthanisation sera alimentée par les biodéchets venant des professionnels de la restauration (Cabourg, Dives-sur-Mer…).

NCPA cherchera à mobiliser le monde agricole, voire l'industrie, afin de préciser le gisement méthanisable et les débouchés potentiels.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☒Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☒Branche énergie	Agriculteurs, collectivités, industrie
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'actions d'information réalisées Nombre de participants Nombre d'acteurs intéressés par un projet	☐ Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	Autonomie énergétique Valorisation de la biomasse

Objectif opérationnel 5 : Développer l'économie circulaire

ECO3.2	Créer une lettre d'informations pour les entreprises sur les dispositifs et aides existants
Cf. axe 4 – objectif opérationnel 3	

Développer la valorisation des déchets organiques
Cf. axe 3 – déchets – objectif opérationnel 1

Optimiser la valorisation des déchets résiduels
Cf. axe 3 – déchets – objectif opérationnel 2

Axe 6 : Développer la résilience du territoire face au changement climatique par la préservation des ressources, des espaces naturels et de la biodiversité

Objectif opérationnel 1 : Promouvoir un urbanisme durable et lutter contre l'étalement urbain

Action Phare

AM1.1	Rechercher l'exemplarité environnementale dans la conception, la réalisation et la gestion des zones d'activités				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2022	2023-2025	
Normandie Cabourg Pays d'Auge	DDTM, chambre d'agriculture	A préciser	x	x	

Descriptif de l'action

Intégrer les problématiques environnementales (artificialisation des sols et déstockage de carbone, gestion de l'eau, imperméabilisation des sols, préservation de la végétation et de la biodiversité, intégration paysagère, accessibilité par des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle…) en amont des projets d'aménagement de zones d'activités portées par NCPA (ex : zone d'activités de Bavent, Eurocel à Dives-sur-Mer).

Eurocel : dépollution faite et zone humide préservée ZAE Bavent : en attente
Etudier l'opportunité d'une incitation à la construction de bâtiments économes en énergie et/ou avec production d'énergie renouvelable.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	NCPA, entreprises
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'études environnementales globales réalisées	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Attractivité de la zone d'activités Qualité paysagère, cadre de vie

AM1.2	Accompagner les communes pour intégrer les objectifs du PCAET dans les documents d'urbanisme				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
Normandie Cabourg Pays d'Auge	CAUE DDTM	A préciser	x	x	
Descriptif de l'action					
Dans l'objectif d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET, il s'agira d'identifier ce qui peut relever du PLU dans le PCAET afin de les intégrer à chaque révision des documents d'urbanisme. Par exemple, la lutte contre l'étalement urbain, la densification dans le tissu urbain, l'identification et le classement des haies bocagères, l'imperméabilisation des sols, la prévention des risques naturels (prise en compte du changement climatique, PPR opposable au PLU...)					
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*		
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☒Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☒Branche énergie		Communes		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		*Autres bénéfices attendus*		
Nb de PLU "PCAET compatibles"	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique		Qualité du cadre de vie		

AM1.3	Mettre en place un observatoire du commerce puis un schéma de développement commercial veillant à l'équilibre périphéries/centralités				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2022-2025	2025-2030	
Normandie Cabourg Pays d'Auge et communes	CCI	15000€TTC	x	x	
Descriptif de l'action					
Réaliser un état des lieux du commerce de proximité et une cartographie commerciale du territoire de NCPA, permettant de poser des principes de développement commercial au bénéfice des centralités, limitant notamment les déplacements liés à l'automobile.					
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*		
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		NCPA, commerces		
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		*Autres bénéfices attendus*		
Nombre d'implantation commerciale en dehors des centralités. Nombre de création et suivi qualitatif des commerces dans les centralités.	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique		Réduction des déplacements en voiture. Sauvegarde du commerce de centre-ville.		

AM1.4	Construire des logements dans le tissu urbain existant (dents creuses et friches)		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Commune de Dives-sur-Mer	EPF de Normandie	X	X

Descriptif de l'action		
La ville de Dives-sur-Mer souhaite mettre à disposition des jeunes ménages des logements abordables, favoriser leur parcours résidentiel, leur permettre de s'installer durablement sur la commune, mais aussi limiter les déplacements pendulaires et lutter contre la pression foncière pour une ville accessible à tous. Pour cela, elle mène des actions de renouvellement urbain et de requalification urbaine en mobilisant le foncier dans l'urbain existant pour la réalisation d'opérations de logements permanents (dents creuses, friches industrielles) lorsque des opportunités se présentent. Les constructions seront le plus durables possibles (matériaux, énergies, faible artificialisation des sols) sans oublier la vocation sociale des logements. En effet, les logements auront vocation de loger en partie les actifs locaux dans des logements rénovés. Exemple : Terrain 46 rue de la libération, site des serres/STM, site de l'école LANGEVIN.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants /actifs
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	
Nombre de logements construits	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre ☐ Adaptation au changement climatique	

Objectif opérationnel 2 : Prévenir les risques naturels

ADAP1.1	**Projet Notre littoral pour demain : élaborer une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière**				
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*		
			2020-2025	2025-2030	
NCPA, Caen la Mer, Cœur de Nacre	BRL ingénierie, Planète publique, agence de l'eau, Région Normandie	120 000€TTC	x	x	

Descriptif de l'action

A quels risques doivent se préparer les habitants du littoral bas normand ? Quelles options de choix pour le développement des territoires de front de mer ? Quels modes de gestion et quels budgets pour faire face à moyen et long terme ? Pour répondre à ces questions, les territoires de NCPA, Caen-la-Mer et Cœur de Nacre se sont engagés dans le projet « Notre littoral pour demain ».
2021 : Études et stratégie terminé sur ces territoires,
2022 : les Maitres d'œuvres doivent appliquer la stratégie et le programme d'intervention sur leurs territoires pour une gestion durable de la bande côtière.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☒Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Etude réalisée oui/non Nombre d'actions définies touchant au territoire de NCPA Nombre d'actions mises en œuvre sur NCPA	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	

ADAP1.2	Mettre en œuvre des aménagements pour la prévention des inondations dans le Bassin de la Dives			
Maître d'ouvrage	*Partenaire*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Syndicat Mixte du Bassin de la Dives	Normandie Cabourg Pays d'Auge, CA de Lisieux Normandie, CDC du Pays de Falaise, CDC Argentan Intercom, CU Caen La Mer Normandie, CDC VAL Es Dunes, CDC Des Vallées d'Auge et du Merleraut	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

L'étude en cours par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives sur « la dynamique fluviale des cours d'eau du Bassin de la Dives et les potentialités de protection contre les inondations » a pour but de définir les aménagements à réaliser sur le Bassin de la Dives afin de prévenir les inondations dans ce secteur particulièrement exposé. Cette étude globale tiendra compte de l'ensemble des enjeux du site (prévention des inondations, gestion de l'eau, milieux naturels, biodiversité).

2021 : La phase 1 de l'étude est faite 2022 : La phase 2 et 3 sont en cours

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	NCPA – compétence GEMAPI
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Etude réalisée oui/non Nombre d'actions identifiées pour le territoire de NCPA Nombre d'actions mises en œuvre par NCPA	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	Préservation des biens et activités économiques

ADAP1.3	Sécuriser le poste source de Dives-sur-Mer et les postes de transformation électrique situés en zone inondable			
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*		
		2020-2025	2025-2030	
Enedis	SDEC ENERGIE, Préfecture	X	X	

Descriptif de l'action

Sur les bassins de Caen et de la Dives :

- 36% des postes HTA/BT situés dans les territoires à risque fréquent d'inondation (30 ans) seront sécurisés
- 13% des postes HTA/BT situés dans les territoires à risque moyen d'inondation (100 ans) seront équipés de dispositifs de surveillance de la montée des eaux (DINO)

L'impact potentiel des différents niveaux de risques d'inondation est en cours d'étude en vue d'optimiser la reprise des postes impactés (distribution, client). Les sites sécurisés en superposition des zones inondables sont en cours de validation par la Préfecture.

Pour NCPA : croisé avec le PPRL des communes.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☒Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Usagers du réseau
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	
Poste de Dives-sur-Mer sécurisé (oui/non) Nombre de postes sécurisés par rapport au nombre de postes jugés à risque	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique	

ADAP1.4	Promouvoir la plantation d'arbres sur les picanes pour retenir les sols			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Normandie Forever	A préciser		x

Descriptif de l'action

NCPA souhaite promouvoir la plantation d'arbres notamment auprès des propriétaires de « picanes » (terrains agricoles à forte pente, souvent en friche) afin d'éviter les glissements de terrain provoqués par le ruissellement en période de fortes pluies. Ceci doit permettre de préserver les aménagements (habitations, infrastructures…) tout en développant le stockage de carbone.
Dans un premier temps, une cartographie des picanes sera réalisée sur le territoire.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Agriculteurs, propriétaires de foncier agricole
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Cartographie réalisée (oui/non) Surface de picanes recensée Nombre d'actions de promotion engagées Hectares plantés	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	Revalorisation des surfaces agricoles en friche

Objectif opérationnel 3 : Mettre en œuvre une gestion durable de l'eau

ADAP2.1 Elaborer une vision globale de la problématique de l'eau sur le territoire

Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Syndicat mixte du Bassin de la Dives	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

Dans le cadre de la compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI), NCPA se dotera d'une vision globale de la problématique de l'eau afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux liés à l'eau (qualité, quantité, prévention des inondations, paysages, biodiversité…).

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	NCPA – compétence GEMAPI
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Vision élaborée (oui/non)	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	Optimisation des dépenses publiques à long terme

ADAP2.2 Préfiguration du ou des systèmes d'endiguement

Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Syndicat mixte du Bassin de la Dives, ISL Ingénierie	Etude : 160 135€ HT	x	

Descriptif de l'action

Cette étude de dangers se place au centre de la connaissance des systèmes d'endiguement et de son environnement. Elle forme un document complet et détaillé sur le système d'endiguement. L'étude de danger doit présenter et justifier le fonctionnement et les performances attendus du système d'endiguement en toutes circonstances, à partir d'une démarche d'analyse de risque s'appuyant sur la collecte, l'organisation, l'étude et la confrontation de toutes les informations et données pertinentes pour cet objectif, à savoir :

4 systèmes d'endiguement définis dont :

- 2 en cours d'instruction par les services de la DDTM
- 2 systèmes d'endiguement en cours d'études

C'est le bureau d'études ISL Ingénierie qui a été sélectionné en août 2020 pour effectuer le marché lancé par NCPA.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐Transport routier ☐Autres transports	☒Agriculture ☐Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐Branche énergie	NCPA – compétence GEMAPI
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
	☐Economies d'énergie ☐Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐Réduction émissions de polluants ☐Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	

ADAP2.2	Réutiliser les eaux de stations d'épuration pour l'arrosage			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	DDTM, Agence régionale de la Santé, Agence de l'eau Seine Normandie, futur délégataire assainissement		x	x

Descriptif de l'action		
Etudier la faisabilité et la pertinence de réutiliser les eaux épurées en sortie de station d'épuration pour l'arrosage (hippodrome de Cabourg, espaces verts à Ranville, Dozulé, etc.)		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets-assainissement ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Etude réalisée (oui/non) Nombre de stations d'épuration où l'eau est réutilisée pour l'arrosage Volume d'eau économisé	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	Economies sur la facture d'eau des collectivités

ADAP2.3	Soutenir la récupération/ infiltration des eaux pluviales à la parcelle par les habitants et acteurs locaux			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Agence de l'eau Seine Normandie	A préciser	x	x

Descriptif de l'action		
Communiquer auprès des habitants et acteurs locaux (agriculteurs, centres équestres, entreprises…) sur la récupération/ infiltration à la parcelle des eaux de pluie. Réflexion à l'échelle des règlements d'urbanismes pour imposer cette action avec l'appui des mairies qui ont conservé cette compétence d'eau pluviale.		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, agriculteurs, centres équestres, entreprises…
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre de cuves vendues	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	Préservation des ressources en eau

A supprimer ! valideé

Objectif opérationnel 4 : Promouvoir le stockage de carbone

ADAP3.1	Planter des haies et des arbres sur les terrains des collectivités			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et communes	Conseil départemental	A préciser	x	x
Descriptif de l'action				
Normandie Cabourg Pays d'Auge	En lien avec la mise en place d'un plan de gestion des haies de NCPA (action ENR1.2), la communauté de communes NCPA réalisera des plantations de haies/d'arbres aux abords des chemins dont elle est propriétaire et intégrera systématiquement la plantation d'arbres dans les aménagements qu'elle réalise (zones d'activités, etc.) sauf contrainte technique. A ce jour, des arbres ou des haies ont été replanté au niveau de : - L'extension de la piste cyclable de Ranville en 2021 - La déchetterie de Périers-en-Auge, délimitation d'une plateforme béton par une haie 2020 - L'aire familiale des gens du voyage sur Ranville en 2020 - L'aire de grand passage de Varaville en 2019			
Dozulé	La commune de Dozulé a réalisé des plantations d'arbres et de haies dans le bourg de la commune. Formation du personnel communal prévue 2022			
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*	
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		Collectivités	
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*		*Autres bénéfices attendus*	
Linéaire de haies plantées Nombre d'arbres plantés	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique		Développement filière bois Amélioration du paysage	

ADAP 3.2	**Mieux gérer les résidus de jardin**			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Les entreprises du territoire faisant du broyage branche	A préciser	x	

Descriptif de l'action		
En lien avec les entreprises de broyage du territoire NCPA financerait une heure de broyage des tailles de haies directement chez les particuliers pour limiter les apports en déchèterie et sensibiliser les usagers sur la gestion à la parcelle des résidus de jardin. Le but est de transformer le branchage en paillage pour éviter le désherbage. NCPA via l'équipe réseau et chemins de randonnées, utilise les haies pour faire du paillage		
Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☒Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Particuliers
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	
Nombre de prestations réalisées et quantité de déchets verts détournés de la déchèterie	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique	

ADAP3.3	**Valoriser les tailles de haies en paillage ou compostage**		
Maître d'ouvrage	*Descriptif de l'action*	*Echéance de mise en œuvre*	
Communes		*2020-2025*	*2025-2030*
Dozulé	La commune de Dozulé valorisera ses tailles de haies en paillage ou compostage. Action réalisée et toujours en cours.	x	
Hérouvillette	La commune de Hérouvillette valorisera ses tailles de haies en paillage en partenariat avec l'APAJH. Cette action est réalisée et toujours en cours.	x	

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Employés communaux
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Action réalisée (oui/non)	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique	Amélioration de la qualité des sols

ADAP1.4	**Promouvoir la plantation d'arbres sur les picanes pour retenir les sols**
Cf. axe 6 – objectif opérationnel 2	

DE1.1	**Créer une plateforme de compostage**
Cf. axe 3 – déchets - objectif opérationnel 1	

Objectif opérationnel 5 : Préserver la biodiversité

ADAP4.1	Etudier l'opportunité d'élaborer un schéma apicole communautaire			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	A identifier	A préciser	x	x

Descriptif de l'action	
NCPA souhaite promouvoir le développement de l'apiculture sur son territoire. Avant d'implanter des ruches sur ses terrains et bâtiments ou d'engager des actions incitatives à l'attention des acteurs locaux, NCPA souhaite évaluer l'opportunité de réaliser un schéma apicole communautaire. Celui-ci aurait pour but d'assurer une répartition cohérente et équilibrée des ruches et d'associer les acteurs locaux à la démarche.	
Secteur(s) d'activités concerné	*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports ☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants, entreprises, collectivités…
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Opportunité étudiée (oui/non) Schéma élaboré (oui/non) Nombre d'acteurs impliqués Nombre de ruches installées	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique

ADAP4.2	Promouvoir le développement de pratiques agricoles vertueuses par des partenariats avec le monde agricole			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Chambre d'agriculture	A préciser	x	x

Descriptif de l'action	
En lien avec les actions portées par les collectivités (par exemple : approvisionnement des cantines scolaires, élaboration d'un schéma apicole), NCPA cherchera à promouvoir des pratiques agricoles vertueuses. Par exemple : créer ou développer des prairies mellifères et des bandes de jachères fleuries entre les espaces de grandes cultures ou sur terres agricoles en interculture.	
Secteur(s) d'activités concerné	*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports ☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Agriculteurs
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Nombre d'actions menées par les agriculteurs Hectares de prairies mellifères	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique

ADAP4.3	Créer une « charte des marais » dans le marais de la Dives		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Échéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Communes de Basseneville, Brucourt, Goustranville, Hotot-en-Auge, Saint-Samson et Périers-en-Auge	CREPAN	X	X

Descriptif de l'action

Le CREPAN soutien les communes de Basseneville, Brucourt, Goustranville, Hotot-en-Auge, Périers-en-Auge et Saint- Samson pour l'élaboration d'une charte des marais.

Portée par un collectif de communes mobilisées pour la mise en place de projets territoriaux, la "Charte des Marais" aura pour objectif de valoriser et préserver le territoire des Marais de la Dives. Elle fixera les objectifs et les règles à suivre sur diverses thématiques allant de la gestion des eaux, de la biodiversité à la production agricole locale et sa valorisation.
Sa réalisation passera par la mise en place de groupes de travail composés d'acteurs et d'usagers du territoire sur ces grandes thématiques. Cela permettra l'échange entre les usagers pour impulser une dynamique collective, intégrer leurs préoccupations, enrichir les propositions d'action et établir un portage solide résultant d'une vision partagée et pluridisciplinaire qui répondent aux réalités des marais.
À terme, les élus et les établissements publics pourront s'appuyer sur la Charte pour orienter les politiques locales vers une vision partagée de la préservation et la valorisation des Marais de la Dives.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités, usagers

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Nombre de communes impliquées	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique

ADAP4.4 Préserver et restaurer les mares

Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Communes de Dives-sur-Mer	Conservatoire des espaces naturels de Normandie, CREPAN Bassin de la Dives, cen, cnbd,	X	x

Descriptif de l'action

Recensement, réaménagement des mares et restauration d'une roselière : Dives-sur-Mer a passé une convention avec le conservatoire des espaces naturels afin de recenser les mares situées entre Périers-en-Auge et Dives-sur-Mer et d'effectuer un diagnostic de leur état. Les communes suivantes rentrent dans cette convention et chercher à préserver les marres sur le territoire : Basseneville, Brucourt, Goustranville, Hotot-en-Auge, Périers-en-Auge, Saint-Samson et Dives-sur-Mer.

La ville de Dives-sur-Mer a réalisé son diagnostic et rénovée deux mares.

Le Calendrier prévu aujourd'hui est le suivant : recensement 2019 – actions de restauration 2019-2024

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités, usagers

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Nombre de mares recensées Nombre de mares restaurées	☐ Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique

ADAP4.5 Améliorer la gestion des espaces verts et soutenir la biodiversité

Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Communes de Dives-sur-Mer	FREDON	X	

Descriptif de l'action

La commune de Dives-sur-Mer met en œuvre les actions suivantes :

- Espaces verts : gestion différenciée, développement du mulching, éco pâturage (2018-2022)
- Biodiversité : ruches gérées par l'association l'Abeille de la Dives
- Charte avec la Fredon signée (accompagnement zéro phyto, lutte contre le frelon asiatique…). Actions en cours depuis 2019
- Cimetières : création d'espaces végétalisés (Actions 2019 en cours, extension du cimetière autour d'un parc paysager (2020)
- Mise en place de l'action 1 naissance = 1 arbre avec tous les ans une nouvelle essence

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Collectivités, usagers

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Actions mises en œuvre (oui/non)	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre ☒Adaptation au changement climatique

Objectif opérationnel 6 : Promouvoir une agriculture durable

AGRI1.1	Produire des fruits et légumes bio en permaculture pour fournir le restaurant scolaire communal et le centre de vacances « Bon Séjour »		
Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Merville-Franceville	Centre de vacances Bon Séjour, Association LE POTAGER DE LA MER	X	X

Descriptif de l'action
La ville de Merville-Franceville-Plage va produire des fruits et des légumes bio en permaculture pour fournir le restaurant scolaire communal et le centre de vacances « Bon Séjour ». Une convention tripartite été mise en place pour financer un poste : 1/Mairie de Merville-Franceville-Plage 2/Centre de vacances "Bon Séjour" 3/Association "Le potager de la mer", réunissant Bon Séjour et des élus de Merville-Franceville-Plage Cet agent s'occupera de gérer la parcelle mise à disposition par la ville. Il s'occupera de toute la chaîne : plantation, production, entretien, récolte et livraisons aux points de restauration. Il s'agit d'un projet de 3 ans. L'objectif à ce terme est de fournir 100% des fruits et légumes au centre de vacances "Bon Séjour" et au restaurant scolaire communal. La prochaine étape consistera à fournir également le collège de Merville-Franceville-Plage. Pour favoriser le développement de la permaculture, la société Asymptote interviendra. C'est est une entreprise éco-responsable d'aménagement paysager qui s'appuie sur les principes et l'éthique de la permaculture pour ses réalisations.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☐ Tertiaire ☒Transport routier ☐ Autres transports	☒Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Habitants

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Action réalisée oui/non	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique

Axe 7 : Impulser une dynamique locale de transition énergétique entraînant progressivement des actions individuelles ou collectives de la population et des acteurs locaux

Objectif opérationnel 1 : Sensibiliser les habitants et acteurs locaux

DYN1.1	Développer les écogestes au travail dans les collectivités		
Maître d'ouvrage	*Descriptif de l'action*	*Echéance de mise en œuvre*	
		2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Des ateliers et des formations ont été menées en coopération avec le SDEC afin de favoriser les bonnes pratiques. L'Exposition 2050 du SDEC sur la transition énergétique a permis d'aborder de nombreux sujets permettant le développement des écogestes. (Extinction des lumières et postes informatiques, tri accru des déchets, impression maîtrisée des documents, sensibilisation à l'empreinte carbone du tout dématérialisé avec le stockage des mails et recherches internet, gestion du chauffage etc.). Action faite entre 2019 et 2020 NCPA a remplacé le matériel plastique (Gobelets et bouteilles d'eau individuelles) par des gourdes afin de diminuer les déchets plastiques au sein de la communauté de communes. Action mis en œuvre depuis 2020 Diminution de la consommation du matériel de protection EPI pour favoriser une gestion plus écologique des déchets matériels. Action mis en œuvre depuis 2020 Visite de l'usine de valorisation énergétique des déchets dans un optique de sensibilisation sur le devenir des déchets. Action mis en œuvre depuis 2019	x	
Dozulé	Mise en œuvre d'actions de sensibilisation des agents réalisée et en continue.	x	

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Agents de la communauté de communes
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'agents sensibilisés Evolution des consommations d'électricité	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique	Baisse des coûts de fonctionnement Bénéfices environnementaux et humains Dynamique commune de la collectivité autour d'un projet commun

DYN1.2	Mettre en œuvre un programme de sensibilisation de la jeunesse dans les écoles			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge et commune de Dives-sur-Mer	Ecoles du territoire, associations et organismes pour le projet annuel	A préciser	x	x
Descriptif de l'action				
Normandie Cabourg Pays d'Auge	• Mettre en place des ateliers dans les kermesses • Interventions dans les classes sur différents sujets (ex : franceagrimer lait & fruit à l'école) voire sur des temps périscolaires (une fois qu'ils seront généralisés) • Création d'un projet annuel (avec par exemple l'expo 2050 du SDEC ENERGIE) : un projet pédagogique mené avec les enfants avec restitution aux parents sur 1 an (sensibiliser à 2 niveaux)			
Dives-sur-Mer	Sensibiliser les scolaires à l'écocitoyenneté : • Restauration scolaire : lutte contre le gaspillage, introduction du bio dans les menus. En cours. • Ecole Colleville : sensibilisation aux économies d'eau, d'électricité, de chauffage…).			
Secteur(s) d'activités concerné			*Cible(s)*	
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie		Scolaires	
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*			
Nombre d'enfants sensibilisés Nombre de classes participantes	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☐ Adaptation au changement climatique			

DYN1.3	Mettre en œuvre un programme de sensibilisation de la jeunesse dans les centres de loisirs			
Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	Centres de loisirs Local Jeune Relais Assistantes Maternelles	A préciser	x	

Descriptif de l'action

En lien avec le PEDT (Projet Educatif du Territoire) pour les 3 prochaines années :

- Action de formation des référents des services du pôle Enfance-Jeunesse : formations pour les directeurs et animateurs des Centres de loisirs
- Sensibiliser les équipes : intervention pour les équipes permanentes (mercredis) + interventions pour les équipes vacataires, ex. BAFA (été, vacances scolaires) + les Relais Petite enfance (RPE) –> Formation interne

- Visite de la Déchèterie de Perriers bet sensibilisation faite par le SYDEDCA formation à mener
- Action d'achat responsable pour les gouters : limiter le plastique et les sachets individuels
- Sensibilisation au transport doux : déplacements des jeunes en vélo l'été Merville Franceville vers Thury Harcourt : voie verte
- Fabrication d'un poulailler pour une association en permaculture
- Découverte et valorisation du territoire lors d'un mini camp itinérant
- Action de sensibilisation à destination des enfants/adolescents : ex. déchets produits par les enfants, fabrication d'objets sans achat de matériel par la récolte ou la récupération…
- Création d'une serre connectée avec l'EPN

Départ en mini camps à la ferme, avec fabrication de repas avec bande de sauvage : association qui défend la qualité des produits locaux

- Dossier de subvention

ARS Toutes ses actions sont réalisées

- Evènement prends ta planète en main, le 14 mai 2022 : partenaire avec le SYVEDAC
- • Projet de jardin partagé en 2022 : création de jardinière, de maison à insecteEvènement prend ta planète en main, le 14 mai 2022

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☒Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Jeunesse et personnel des centres de loisirs

Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*
Nombre d'enfants sensibilisés Nombre de centres de loisirs participants	☒Economies d'énergie ☐ Production d'énergies renouvelables et de récupération ☐ Réduction émissions de polluants ☐ Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique

Objectif opérationnel 2 : Impulser et entretenir la mobilisation locale autour du PCAET

Action Phare

DYN2.1 Mettre en place un plan de communication sur les actions du PCAET

Maître d'ouvrage	*Partenaires potentiels*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	A préciser	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

Mettre en place un plan de communication auprès des élus et du grand public au sujet des actions entreprises dans le cadre du PCAET ou d'autres actions menées sur le territoire contribuant à ses objectifs. L'accent sera mis particulièrement sur les actions ciblants les habitants (Ex : communication sur les Espaces Info Energie, le cadastre solaire, la gestion durable des haies…).
Les actions de communication pourront s'appuyer sur différents supports de communication : site internet, réseaux sociaux, rapport d'activité, brochure annuelle NCPA, bulletins municipaux, conférence de presse…
Elles pourraient aussi prendre la forme de réunions d'informations ou d'échange avec les habitants. Des échanges d'expériences ou la mutualisation d'outils pourront être envisagés dans le cadre de l'Entente Risle Pays d'Auge.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☐ Résidentiel ☐ Tertiaire ☐ Transport routier ☐ Autres transports	☐ Agriculture ☐ Déchets ☐ Industrie hors branche énergie ☐ Branche énergie	Population et acteurs locaux
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	*Autres bénéfices attendus*
Nombre d'actions de communication réalisées	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	Créer un effet d'entraînement des acteurs locaux

DYN2.2 Animer et suivre régulièrement les actions et engagements du PCAET

Maître d'ouvrage	*Partenaires*	*Budget*	*Echéance de mise en œuvre*	
			2020-2025	2025-2030
Normandie Cabourg Pays d'Auge	SDEC ENERGIE Partenaires engagés dans le PCAET	A préciser	x	x

Descriptif de l'action

Animer et suivre régulièrement la mise en œuvre du plan d'action du PCAET en lien avec les acteurs locaux impliqués notamment par le biais de :

- Un suivi annuel des indicateurs de suivi
- Un forum annuel réunissant l'ensemble des partenaires du PCAET permettant de mettre en lumière l'action des acteurs locaux et d'élargir la mobilisation

La communauté de communes s'appuiera sur le SDEC ENERGIE pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action.

Secteur(s) d'activités concerné		*Cible(s)*
☒Résidentiel ☒Tertiaire ☒Transport routier ☒Autres transports	☒Agriculture ☒Déchets ☒Industrie hors branche énergie ☒Branche énergie	NCPA et partenaires du PCAET
Indicateurs de suivi	*Impact climat air énergie*	
Nombre de partenaires engagés dans le PCAET Nombre d'actions du PCAET réalisées	☒Economies d'énergie ☒Production d'énergies renouvelables et de récupération ☒Réduction émissions de polluants ☒Réduction émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone ☒Adaptation au changement climatique	

C. Synthèse des 17 actions-phares

Action Phare

Axe 1 : Améliorer la performance thermique des logements et réduire la facture énergétique des habitants	• Mettre en place une animation et un conseil aux habitants sur la rénovation énergétique par l'Espace Info Energie • Lancer une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Axe 2 : Développer des services et solutions de mobilité diverses favorisant la réduction des déplacements, les alternatives à la voiture individuelle et le développement de pratiques multimodales par les habitants et les touristes	• Elaborer un Schéma directeur voies douces à l'échelle de NCPA et aménager des pistes cyclables • Faire de la gare de Dives-Cabourg un pôle multimodal pour les déplacements touristiques • Mettre en place des solutions saisonnières de déplacements touristiques alternatives à la voiture
Axe 3 : Mettre en œuvre des services publics de haute qualité environnementale	• Animer une démarche collective d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics avec les communes du territoire • Elaborer et mettre en œuvre un Schéma directeur de l'assainissement
Axe 4 : Favoriser la transition énergétique des activités économiques, impulser le développement de nouvelles filières et promouvoir les circuits courts	• Animer un réseau local des acteurs du tourisme engagés dans une démarche environnementale • Développer les circuits locaux de distribution • Animer une démarche de mutualisation et d'écologie industrielle notamment sur la zone d'activités de Dives-sur-Mer
Axe 5 : Valoriser les ressources locales et développer l'économie circulaire pour réduire la dépendance énergétique du territoire	• Mettre en place une animation locale de la filière bois-énergie • Créer un cadastre solaire et accompagner les habitants, collectivités, agriculteurs, entreprises pour réaliser des installations photovoltaïques ou solaires thermiques • Développer ou favoriser le développement de centrales photovoltaïques au sol
Axe 6 : Développer la résilience du territoire face au changement climatique par la préservation des ressources, des espaces naturels et de la biodiversité	• Rechercher l'exemplarité environnementale dans la conception, la réalisation et la gestion des zones d'activités • Projet Notre littoral pour demain : élaborer une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière • Elaborer une vision globale de la problématique de l'eau sur le territoire
Axe 7 : Impulser une dynamique locale de transition énergétique entraînant progressivement des actions individuelles ou collectives de	• Mettre en place un plan de communication sur les actions du PCAET

D. Synthèse des coûts et moyens

Globalement, toutes les actions du plan occasionneront des dépenses pour la structure qui les portera. Seuls les coûts relatifs aux actions portées par la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge sont analysés ici.

a) Coûts d'investissement et de fonctionnement (hors moyens humains)

Une estimation du coût du PCAET pour la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a été réalisée en considérant le périmètre suivant :

- toutes les actions prévisionnelles inscrites dans le plan d'actions sont réalisées sur la période 2020/2030 (10 ans),
- on exclut les actions réglementaires (par exemple la mise en place de la collecte des biodéchets ou les diagnostics de qualité de l'air intérieur)
- on exclut les actions dont le financement est déjà validé (par exemple : l'élaboration du Schéma directeur de l'assainissement)
- on ne tient pas compte des coûts d'investissement qui seront définis par les études à lancer (par exemple : aménagement des pistes cyclables dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des voies douces, mise en œuvre du schéma directement de l'assainissement)
- on considère uniquement le reste à charge pour la Communauté de communes (coût total, moins les subventions prévisionnelles sur lesquelles elle pourrait compter)
- certaines actions n'ont pu être évaluées faute de données suffisantes sur le contenu de l'action

Sur la base de ce périmètre, le coût du PCAET est évalué à 570 000€ en fonctionnement et 1.12millions€ en investissement selon la répartition suivante :

	Montant sur 6 ans
Coûts de fonctionnement	570 000 €
Coûts d'investissement	1,12 M€

b) Moyens humains

A cela s'ajoutent les moyens humains nécessaires estimés à entre 2 et 3 équivalents temps plein (ETP) pour NCPA qui seront répartis de la façon suivante :

- 1 ETP porté directement par NCPA pour l'animation et le suivi du PCAET, l'ingénierie financière et le pilotage des actions liées à l'énergie et à l'adaptation au changement climatique -> 40 000€/an

- 0.5 à 1 ETP pour l'animation de la filière bois qui pourra être mis en place en s'appuyant sur d'autres partenaires comme par exemple la Fédération des CUMA de Normandie -> coût à préciser

- 0.5 ETP pour le pilotage des actions liées à la mobilité, qui sera mutualisé entre intercommunalités sous forme d'un poste porté par le Pôle mobilité de l'Entente Risle Pays d'Auge, et financé entre 30% à 50% par NCPA -> maximum 20 000€/an

c) Bilan des coûts et mise en perspective

Le bilan des coûts de fonctionnement (y compris les moyens humains) et d'investissements aboutit à un total de 2.1M€ sur 6 ans selon la répartition suivante :

- 17500€ de dépenses pour les actions liées à l'exemplarité de NCPA
- 1.2 millions€ de dépenses pour les actions relevant des compétences propres de NCPA
- 870 000€ de dépenses pour l'animation du territoire et l'impulsion d'actions par les acteurs

locaux La mise en œuvre du PCAET nécessite donc en moyenne 350 000€/an de dépenses nettes.

Un budget dédié au PCAET sera établi.

Il est important de souligner que les 870 000€ de dépenses d'animation doivent permettre de faire réaliser des actions concourant au PCAET par les acteurs locaux à hauteur de 293 millions d'investissement (rénovation des bâtiments, production d'énergies renouvelables, achat de véhicules alternatifs…).

En outre, certaines de ces actions permettront de réaliser des économies d'énergie dont il résultera une baisse de la facture énergétique. D'autres permettront de générer des recettes (production d'énergies renouvelables). Le programme d'action, grâce à ces investissements, est également source d'emplois locaux et de dynamique économique pour le territoire. Une estimation globale des gains économiques liés aux objectifs stratégiques fixés dans le PCAET a été réalisée dans le cahier n°2 (stratégie).

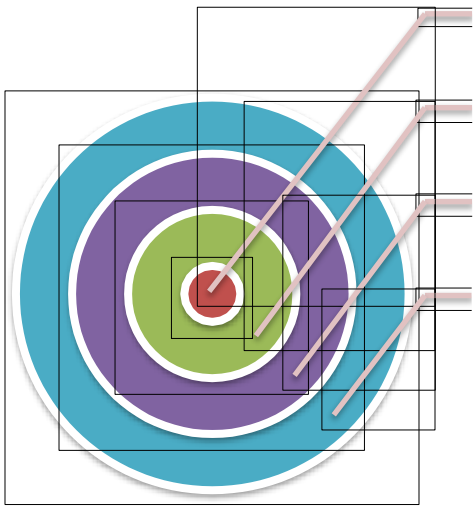

17 500€ : NCPA montre l'exemple

1,2 millions € : NCPA met en œuvre ses compétences

870 000 € : NCPA anime et impulse des actions sur son territoire

293 millions € : les acteurs locaux et la population réalisent des investissements

E. Dispositif de suivi et évaluation

Le PCAET suit ainsi une démarche PDCA (« Plan Do Check Act »), appelée également « Roue de Deming », d'amélioration continue. Le suivi et l'évaluation servent à ajuster le plan d'actions et à le modifier si nécessaire pour adapter les actions et leur mise en œuvre, dans le souci d'une meilleure efficacité.

Le plan d'actions est donc évolutif. Un rapport de suivi et d'évaluation réglementaire est prévu au bout de 3 ans de mise en œuvre du PCAET, soit en 2025. Ce bilan intermédiaire permettra de mettre à jour le PCAET :

- en ajoutant d'éventuels nouveaux projets, en retirant les actions abandonnées, en ajustant les partenaires et les coûts prévisionnels
- en évaluant la contribution du plan d'actions sur les objectifs stratégiques du PCAET (ex : nombre de rénovations de logements, nombre de chaufferies bois impulsées…).

Le dispositif de suivi et d'évaluation du PCAET doit porter sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il doit également assurer le suivi des indicateurs environnementaux définis dans l'évaluation environnementale stratégique.

a) Réalisation des actions

Des indicateurs de suivi et d'évaluation ont été définis pour l'ensemble des actions, qu'elles soient portées par la Communauté de communes ou par d'autres acteurs. Ils apparaissent dans chaque fiche-action de la partie B.

<u>Le suivi</u> de la réalisation des actions sera réalisé annuellement. Il consiste, pour chaque action à établir si elle a bien été réalisée ou non et/ou à décrire le niveau de réalisation en donnant les résultats effectifs correspondant aux indicateurs identifiés.

<u>L'évaluation</u> de la réalisation des actions sera réalisée tous les 3 ans. Elle consiste à identifier la contribution de chaque action à l'atteinte des objectifs stratégiques du PCAET, à évaluer si les résultats obtenus correspondent à ceux escomptés et à comprendre pourquoi ceux-ci n'ont pas été atteints le cas échéant.

b) Suivi des indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux suivants ont été définis dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique. Ils doivent permettrent de s'assurer que les impacts environnementaux du PCAET sont minimisés. Le suivi de ces indicateurs sera réalisé annuellement ou au moins tous les 3 ans, à l'occasion du bilan intermédiaire du PCAET et lors de son renouvellement au bout de 6 ans :

		Composante environnementale										
	Unité	Climat	Eaux	Sols	Biodiversité	Paysages	Patrimoine architectural	Santé humaine	Air	Bruit	Risques naturels et technologiques	Pistes pour le suivi des indicateurs (méthode, partenaires)
surface de prairies converties en terres agricoles	ha	x	x	x	x	x					x	Mode d'Occupation des Sols en cours de réalisation à l'échelle départementale
surface de terres agricoles artificialisées	ha	x	x	x	x	x					x	
surface de prairies artificialisées	ha	x	x	x	x	x					x	
surfaces totales artificialisées	ha	x	x	x	x	x					x	
surfaces totales imperméabilisées	ha		x	x							x	
volume d'intrant sur les plateformes de compostage	tonnes											
volume de compost produit sur les plateformes	tonnes	x		x	x							Suivi activité NCPA
volume de compost épandu sur NCPA	tonnes	x		x	x							Suivi activité NCPA (origine géographique des acheteurs de compost)
nombre de plaintes enregistrées pour nuisances olfactives liées à l'épandage et au compostage	nombre de plaintes								x			Mairies/NCPA
nombre de rotations des véhicules pour apports sur la plateforme	quantité	X							X	X		suivi activité NCPA
Consommation de carburant liée la plateforme de compostage	Litres	X										suivi activité NCPA
nombre de km parcourus pour approvisionner la plateforme de compostage	km	X						X	X			suivi activité NCPA
niveau de bruit aux abords de la plateforme de compostage	Décibel (Db)									X		suivi activité NCPA (via bureau spécialisé)
évolution du linéaire de haies bocagères sur le territoire	mètre linéaire	x	x	x	x	x					x	Mode d'Occupation des Sols en cours de réalisation à l'échelle départementale
linéaire de plantation de haies bocagères par NCPA	mètre linéaire	x	x	x	x	x					x	Suivi à mettre en place dans le cadre de l'animation de la filière bois par NCPA
surfaces plantées supplémentaires impulsées par NCPA	ha	x	x	x	x	x					x	suivi activité NCPA
nombre d'artisans formés à la rénovation thermique en lien avec les problématiques architecturales spécifiques du territoire	nombre de professionnels						x					suivi action PCAET
nombre d'installations solaires créées dans les secteurs soumis à avis ABF	nombre d'installations						x					suivi réalisé dans le cadre du projet de cadastre solaire
nombre d'opérations de rénovation thermique de bâtiments publics utilisant des écomatériaux	nombre d'opérations	x						x	x			enquête auprès des communes, suivi dans le cadre de l'animation avec les communes sur les bâtiments publics
nombre de chaufferies bois créées par gamme de puissance	nombre de chaufferies							x	x			suivi animation filière bois
taux d'humidité moyen du bois déchiqueté local alimentant les chaufferies bois publiques	en %							x	x			suivi animation filière bois
volume de digestat de méthanisation épandu sur le territoire	tonnes	x		x					x			suivi action PCAET
périmètre de collecte des intrants dans les méthaniseurs	km							x	x	x		suivi action PCAET
nombre d'habitants informés en lien avec la mise à disposition des récupérateurs d'eau de pluie	nombre d'habitants							x				suivi activité NCPA
nombre de plaintes enregistrées pour nuisances sonores liées aux rénovations thermiques	nombre de plaintes									x		Mairies/NCPA

c) Pilotage adopté

Le pilotage de la mise en œuvre du PCAET est précisée dans le préambule du PCAET. Pour mémoire, il s'organise de la façon suivante :

- 1 vice-président en charge du PCAET
- 1 Comité technique PCAET en charge de suivre la mise en œuvre du PCAET et de piloter des actions spécifiques (par exemple celles liées à l'énergie)
- La Commission GEMAPI[1]/Transition énergétique en charge d'examiner et de rendre des avis sur les propositions du Cotech PCAET avant la prise de décision en Conseil communautaire

Au niveau technique, le PCAET est piloté, animé, suivi de façon transversale par la Direction Aménagement & Environnement de Normandie Cabourg Pays d'Auge avec l'appui du SDEC ENERGIE.

Ce dispositif de pilotage sera consolidé suite aux élections municipales de 2020, puis évalué au bout de 3 ans de mise en œuvre lors du bilan intermédiaire du PCAET prévu en 2025.

[1] GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations